



**Skilled
Trades**
Ontario

**Métiers
spécialisés**
Ontario

Registre
de la norme de formation
par l'apprentissage

**Monteur de charpentes
métalliques (structurales et
ornementales)**

420A

2013

Norme de formation par l'apprentissage

La norme de formation par l'apprentissage (ou, ci-après, le « registre ») est un document remis aux apprentis qui signent un contrat d'apprentissage enregistré dans la province de l'Ontario à titre de rapport officiel de formation. Elle doit être utilisée par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) pour orienter le processus de développement des compétences dans un métier particulier.

Votre formation d'apprenti(e)

- ✓ Assurez-vous de signer un contrat d'apprentissage avec votre parrain (marraine) et votre témoin auprès du Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. Une fois votre contrat enregistré, vous en recevrez une copie pour vos dossiers.
- ✓ Informez le bureau de service local **immédiatement** de tout changement apporté à vos coordonnées ou à votre contrat d'apprentissage, surtout si vous changez de parrain (marraine).
- ✓ Examinez régulièrement le registre avec votre formateur(trice) et votre parrain (marraine) pour discuter de vos progrès, poser des questions, demander une rétroaction et faire **valider vos compétences**.
- ✓ Notez vos heures de travail avec exactitude.
- ✓ Lorsqu'une formation en classe est offerte, suivez-la.
- ✓ Faites des demandes pour obtenir les incitatifs financiers auxquels vous êtes admissible.



Remplir votre registre

- ✓ **Remplir le dossier du (de la) parrain (marraine)** – Un formulaire doit être rempli pour chaque parrain (marraine) ou formateur(trice) avec lequel vous travaillez pendant votre apprentissage
- ✓ **Confirmer la validation de toutes les compétences**
 - **Vous et votre formateur(trice)** devez valider chaque compétence exigée pour confirmer que vous l'avez acquise.

Les cases ombrées de votre registre indiquent qu'il s'agit de compétences facultatives qui n'ont pas besoin d'être attestées par votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine). On vous encourage toutefois à acquérir ces compétences dans le cadre de votre formation.

- ✓ **Confirmer la validation de l'ensemble complet de compétences**
 - Après la validation, par vous et votre formateur(trice), de toutes les compétences incluses dans un ensemble de compétences, votre parrain (marraine) doit apposer sa signature à l'**Annexe C – « Validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) »** pour confirmer que vous avez acquis les compétences de chacun des ensembles.

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation. Pour obtenir plus de renseignements sur votre apprentissage, lisez l'intérieur du verso de la couverture.



Nom de l'apprenti(e) : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Métier : _____

N° du contrat d'apprentissage (pour les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) :

N° de compte MSO (pour les métiers à accréditation obligatoire uniquement) :

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.

Pour toute question concernant l'utilisation de ce registre ou votre programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local (voir l'Annexe D de ce cahier) ou la ligne d'assistance d'Emploi Ontario au : 1-800-387-5656.

Parcours d'apprentissage vers le certificat de qualification

Phase 1 : Inscription

Présentez une demande de formation en apprentissage sur le portail en ligne ou à votre bureau de service local

Pour le portail en ligne, veuillez suivre les consignes d'inscription. Vous devrez créer un compte *My Ontario* pour accéder aux services en ligne.

Contrat d'apprentissage signé et enregistré par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine)

Accédez à votre registre de la norme de formation par l'apprentissage**
skilledtradesontario.ca/fr/a-propos-des-metiers/renseignements-sur-les-metiers/

** Il s'agit du rapport officiel attestant de la progression de votre formation. Vous êtes responsable de sa mise à jour.

Suivez la formation en milieu de travail
Démontrez que vous maîtrisez les compétences figurant dans le registre de la norme de formation par l'apprentissage, et recevez-en la validation

Suivez la formation en classe
Assistez à la formation en classe décrite dans la norme du programme

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) et de prêts.

Phase 2 : Apprentissage

Examinez et finalisez votre registre avec votre parrain (marraine)

Présentez une preuve d'achèvement de la formation d'apprenti par courriel, en personne ou sur le portail numérique

Votre registre de la norme de formation par l'apprentissage détaille les exigences d'achèvement applicables. Veuillez soumettre les éléments suivants :

- Registre de la norme de formation par l'apprentissage dûment rempli et signé
- Preuve des heures effectuées

Délivrance du certificat d'apprentissage

Métiers sans examen

Métiers avec examen (accréditation obligatoire et non obligatoire)*

Le certificat d'apprentissage représente la dernière étape du programme

Délivrance d'un certificat de qualification temporaire valable pour une période de 12 mois

Pour vous préparer en vue de l'examen menant au certificat de qualification, téléchargez les guides de préparation à l'examen provincial et/ou à l'examen du Sceau rouge.

Acquittez les frais de l'examen menant au certificat de qualification

Appelez pour effectuer un paiement (647-847-3000 or 1-855-299-0028)

Fixez une date pour votre examen

Pour fixer la date de votre examen, prenez contact avec votre bureau de service local.

Passez l'examen menant au certificat de qualification

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) ou une demande de prime d'achèvement d'apprentissage (métiers non désignés Sceau rouge)

Délivrance du certificat de qualification

À l'achèvement de la formation, les parrains peuvent avoir droit à des subventions, des incitatifs, des primes ou des crédits d'impôt pour l'apprentissage

Phase 3 : Certification

* Pour obtenir une liste des métiers assujettis à un examen de certification, veuillez consulter le skilledtradesontario.ca/fr/

Version préliminaire : 2022-06-07

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

Table des matières

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré	1
Ressources propres au métier.....	2
Ressources et liens spécifiques au métier.....	2
Méthodologie - Élaboration des normes	2
Introduction au registre	3
Rôles et responsabilités des apprentis	5
Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs	6
Santé et sécurité.....	7
Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes	10
Champ d'exercice	10
Directives du programme	10
Exigences du programme	12
Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire	12
Résumé de Compétences pour réussir.....	12
Norme de rendement	13
Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs	14
Avis de collecte de renseignements personnels.....	17
Liste de formateurs.....	18
Ensembles des compétences.	19
0891.0 Se Protéger Et Protéger Les Autres.....	19
0892.0 Planifier Et Préparer Le Travail	24
0893.0 Utiliser Et Entretenir Des Outils À Main Et Des Outils Motorisés	27
0894.0 Utiliser Et Entretenir Du Matériel De Soudage Oxygaz.....	35
0895.0 Souder Des Matériaux Ferreux Et Non Ferreux.....	39
0896.0 Arrimer Et Lever Du Matériel Et Des Composants	46
0897.0 Ériger Des Éléments De Structure	53
0898.0 Arrimer Et Lever Du Matériel Et Des Composants	60
0899.0 Fabriquer Et Installer Des Éléments Décoratifs En Matériaux Ferreux Et Non Ferreux.....	64
0900.0 Installer, Déplacer Et Entretenir Des Machines Et De L'outillage.....	69
0901.0 Installer Et Fixer Des Murs-Rideaux Et Du Vitrage Suspendu	73
0902.0 Installer, Déplacer Et Entretenir Du Matériel De Manutention Et Du Matériel Robotisé	79
0903.0 Ériger Et Démonter Des Grues	85

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

Définitions	88
Apprenti(e)	88
Prêt(e) à passer l'examen?	91
Directives pour consigner un changement de parrain	92
Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1	93
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2	94
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3	95
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4	96
Annexe A – Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage	97
Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage	98
Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)	99
Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario	100
Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC)	i

Remarque : Cette norme a été révisée pour refléter l'identité visuelle de Métiers spécialisés Ontario (MSO) qui a remplacé l'Ordre des métiers de l'Ontario le 1er janvier 2022. Le contenu de la présente norme peut faire référence à l'ancienne organisation ; toutefois, tous les renseignements ou le contenu propres au métier demeurent pertinents et exacts selon la date de publication originale.

Veillez consulter le site Web de MSO : skilledtradesontario.ca/fr/ pour obtenir les renseignements les plus exacts et les plus récents. Pour obtenir des renseignements sur la loi LOPMS et ses règlements, veuillez consulter le site de perspectives dans les métiers spécialisés (Loi de 2021 ouvrant des), [L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 \(ontario.ca\) LOPMS](#).

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, cliquez sur le lien suivant : MétiersspécialisésOntario.ca

© 2022, Métiers spécialisés Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de Métiers spécialisés Ontario.

Maintenu avec le transfert à Métiers spécialisés Ontario, 2013 (V100)

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré :

- Avant d'entreprendre les activités officielles d'apprentissage, l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et un témoin sont tenus de signer un contrat d'apprentissage.
- Le contrat d'apprentissage que vous avez signé est un document juridique important qui décrit vos responsabilités en tant qu'apprenti(e) et celles de votre parrain (marraine).
- Une fois enregistré, ce contrat marque le début de l'entente officielle entre l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et le Ministère.
- Pour les métiers à accréditation obligatoire, le document d'enregistrement de l'apprentissage doit être accessible pendant le travail.

L'apprenti(e) convient :

- **D'informer le bureau de service local de tout changement de coordonnées ou de parrain dans les sept jours;**
- De suivre les directives licites du (de la) parrain (marraine) et du (de la) formateur(trice) et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans le registre du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- D'obtenir auprès du (de la) parrain (marraine) et des formateurs la confirmation écrite de la satisfaction des exigences énoncées dans le registre du métier.
- Lorsque vous recevez une « offre de formation en classe », confirmez votre participation en suivant les consignes de l'offre. À défaut de le faire, vous risquez de perdre la possibilité de suivre vos cours, ce qui retarderait l'achèvement de votre apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) convient :

- De s'assurer que l'apprenti(e) suit la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- De suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e) et avec les formateurs lorsque le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) ne sont pas la même partie.
- De libérer son apprenti(e) de son travail pour qu'il ou elle puisse suivre une formation en classe sans en être pénalisé(e);
- De maintenir le ratio compagnon/apprenti pour votre métier, le cas échéant;
- De suivre les progrès de ses apprentis;
- De s'assurer que les formateurs confirment par écrit que l'apprenti(e) a acquis chaque compétence énoncée dans le registre du métier;
- De contacter le Ministère en cas de changement dans sa capacité à assurer la formation, dans ses coordonnées ou dans le statut de l'apprenti(e) dans le cadre du programme.

Ressources et liens spécifiques au métier

Ressources propres au métier	Lien
Programme du Sceau rouge	www.sceau-rouge.ca
Apprentissage en Ontario	https://www.ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario
Emploi Ontario	ontario.ca/fr/page/emploi-ontario
Service Canada	www.servicecanada.gc.ca
<i>Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés</i>	Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés, L.O. 2021, ch. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca)
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences	ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences
Guide de préparation à l'examen	Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario
Zone compétences (Passeport-compétences de l'Ontario)	http://zonecompetences.ca/

**Veuillez noter que tous les liens sont valides au moment de la publication*

Méthodologie - Élaboration des normes

Une norme est élaborée avec un large groupe de représentants du métier qui forment le groupe de travail initial. Il s'agit d'experts en la matière, de gens de métier, d'instructeurs et d'employeurs issus d'un échantillon représentatif du secteur ou de l'industrie et possédant diverses années d'expérience professionnelle dans le domaine. Ce groupe de travail examine, élabore et recommande la révision du contenu de la norme. Son rôle consiste également à harmoniser et à mettre à jour d'autres contenus de soutien pour le produit.

Le processus de validation constitue une partie essentielle de l'élaboration de la norme. C'est l'occasion pour un groupe représentatif plus large du secteur de fournir sa rétroaction sur le contenu du projet de norme. Ce processus est mené de différentes manières et peut inclure l'envoi d'un sondage ou du document provisoire (ou des deux) directement au secteur. Les commentaires reçus sont examinés par le groupe de travail, et les modifications nécessaires sont apportées sur la base d'un consensus.

Introduction au registre

Ce registre « en milieu de travail » constitue la norme de formation pour le Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales) 420A, il a été élaboré par Métiers spécialisés Ontario en consultation avec des représentants de l'industrie. Il met en évidence toutes les compétences associées au métier et nécessaires à son apprentissage.

Le registre est divisé en ensembles de compétences, qui contiennent à leur tour des compétences spécifiques. Ces ensembles de compétences et compétences sont présentés sous forme d'énoncés qui décrivent ce que l'apprenti(e) doit accomplir et selon quelle norme, afin d'être considéré(e) comme ayant acquis la compétence en question.

La démonstration de ces compétences est consignée dans le registre. Une fois les compétences acquises, c'est par la validation des compétences ainsi que l'achèvement des exigences du programme de formation en classe ou l'équivalent que l'apprenti(e) achève son programme d'apprentissage et qu'il ou elle reçoit son certificat d'apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) et l'apprenti(e) doivent valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Toutefois, si une compétence est ombrée, cela signifie qu'elle est facultative et qu'elle n'a pas besoin d'être validée, bien qu'elle ait été définie comme faisant partie du champ d'exercice du métier.

Toutes les pratiques décrites dans cette norme doivent être exécutées par l'apprenti(e) selon les critères spécifiques identifiés. En général, les normes de performance pour ce métier doivent être exécutées conformément à tous les codes et normes juridiques applicables et toutes les normes de santé et de sécurité doivent être respectées et observées. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Autres lois, règlements, codes et normes applicables;
- Meilleures pratiques de l'industrie;
- Politiques et procédures de l'entreprise.

Les renseignements présentés dans la présente norme étaient, à notre connaissance, à jour au moment de leur impression et destinés à une utilisation générale. Veuillez consulter le site Web de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et à jour : www.skilledtradesontario.ca/fr/

Rôles et responsabilités

Conformément à la [Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés \(LOPMS\)](#)

Métiers spécialisés Ontario (MSO) est responsable de ce qui suit :

- Établissement et maintien des qualifications;
- Établissement de programmes d'apprentissage et d'autres programmes de formation, y compris des normes de formation, des normes de programme et des examens de certification;
- Délivrance de certificats aux fins de la Loi, par exemple des certificats de qualification;
- Tenue d'un registre public pour les métiers à accréditation obligatoire, à l'adresse skilledtradesontario.ca/fr/registre-public/;
- Détermination de l'équivalence de l'expérience et des qualifications obtenues par les candidats au certificat de qualification qui n'ont pas réalisé d'apprentissage par rapport à celles obtenues en réalisant un apprentissage (évaluations d'équivalence professionnelle);
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Réalisation de recherches et détermination des métiers devant être prescrits comme tels aux fins de la Loi, et formulation de recommandations sur ces questions au ministre.

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC) a les responsabilités suivantes :

- Classification des métiers comme métiers à accréditation obligatoire;
- Prescription des champs d'exercice des métiers;
- Approbation des personnes pouvant fournir une formation en classe dans le cadre des programmes d'apprentissage (ARF);
- Enregistrement des contrats d'apprentissage;
- Délivrance d'un certificat d'apprentissage aux personnes qui terminent avec succès un programme d'apprentissage;
- Administration des examens, y compris les examens de certification;
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Exercice des autres pouvoirs, devoirs et fonctions prévus par la Loi ou les règlements.

Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec votre bureau de service local.

Rôles et responsabilités des apprentis

Un(e) apprenti(e) est une personne ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré (se reporter à l'avant-propos : « Objet et modalités du contrat d'apprentissage », page 1) avec un parrain (une marraine) pour recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par Métiers spécialisés Ontario. À titre d'apprenti(e), vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage :

1. En tant qu'apprenti(e), vous avez signé un contrat d'apprentissage et avez conclu un contrat avec le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et votre parrain (marraine).
2. Si vous êtes inscrit(e) en tant qu'apprenti(e) dans un métier à accréditation obligatoire, votre nom figurera automatiquement au registre public de Métiers spécialisés Ontario.
3. Vous devez informer le personnel de votre bureau de service local de toute modification aux renseignements suivants :
 - L'adresse de votre parrain (marraine);
 - Vos nom et adresse;
 - Le nom de votre parrain (marraine), notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un(e) nouveau (nouvelle) parrain (marraine).
4. À titre d'apprenti(e), vous devez acquérir les compétences ou les ensembles de compétences établis dans le présent registre (énoncés à la section « Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage » du présent document), qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre formateur(trice).
5. Une fois que vous avez démontré que vous maîtrisez toutes les compétences obligatoires et que vous avez reçu la validation de votre parrain (marraine) ou formateur(trice) pour chaque compétence, vous devez faire remplir et signer le formulaire de validation des ensembles de compétences par votre parrain (marraine) actuel(le).
6. Présentez votre registre à votre bureau de service local.
7. Présentez votre attestation de fin d'apprentissage (voir l'Annexe B), ainsi que votre registre autorisé, à votre bureau de service local.

Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs

Les **parrains** doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré sont respectées. En vertu du contrat d'apprentissage enregistré, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de la validation des ensembles de compétences de l'apprenti(e) et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée. Certains parrains peuvent également jouer le rôle de formateur.

Un(e) **formateur(trice)** est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail.

Dans les métiers à accréditation obligatoire, un(e) formateur(trice) doit détenir un certificat de qualification valide et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

Dans les métiers à accréditation non obligatoire, un(e) formateur(trice) est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Détenir un certificat de qualification;
- Détenir un certificat d'apprentissage du métier; ou
- Avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et/ou heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en classe du programme d'apprentissage du métier;
- Posséder une expérience en milieu de travail équivalente au programme d'apprentissage, ainsi que les compétences décrites dans le registre.

La compétence signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise (voir « *Introduction au registre* »). Les formateurs/parrains et les apprentis doivent valider et dater les compétences acquises avec succès dans le registre. Le registre sert à documenter ces réalisations.

Les formateurs doivent apposer leur signature en se fondant sur leur évaluation et leur jugement professionnel indiquant que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du (de la) formateur(trice) ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti(e).

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

Santé et sécurité

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis et du public pour atteindre l'objectif de rendre les lieux de travail de l'Ontario plus sécuritaires.

La [Loi sur la santé et la sécurité au travail](#) (LSST) nous fournit le cadre juridique et les outils pour le faire. Elle énonce les droits et les devoirs de toutes les parties en milieu de travail, confiant à l'employeur la responsabilité ultime de la santé et de la sécurité des travailleurs (en l'occurrence les apprentis) en veillant à ce que des procédures, des contrôles et une formation soient établis pour faire face aux risques professionnels. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure, une maladie ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident, une blessure ou une maladie, ou y contribuer.

On rappelle au (à la) parrain (marraine) qui n'est pas l'employeur que ce dernier a des responsabilités juridiques en matière de santé et de sécurité envers l'apprenti(e) qui est son employé(e). Le (la) parrain (marraine) doit encourager les habitudes de travail sécuritaires et le respect des exigences de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.

Il est généralement reconnu qu'une attitude positive à l'égard de la sécurité en conjonction avec de bonnes compétences en santé et sécurité contribue à un environnement sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique à tous.

Les travailleurs et les apprentis peuvent être exposés à une multitude de dangers et, par conséquent, doivent connaître la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements.

Le système de responsabilité interne :

L'un des principaux objectifs de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST) est de faciliter la mise en place d'un solide système de responsabilité interne (SRI) au travail. À cette fin, la LSST énonce les obligations des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis, des constructeurs et des propriétaires de lieux de travail.

La conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques respectives est essentielle à l'établissement d'un solide SRI dans le milieu de travail.

En termes simples, le SRI signifie que tout le monde au travail a un rôle à jouer pour assurer la sécurité et la santé dans les lieux de travail. Les travailleurs et les apprentis en milieu de travail qui constatent un problème de santé et de sécurité, comme un danger ou une infraction à la LSST en milieu de travail, ont l'obligation juridique de signaler la situation à l'employeur ou à un superviseur. Les employeurs et les superviseurs sont, à leur tour, tenus de résoudre ces situations et d'informer les travailleurs de tout danger dans le cadre de leur travail.

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

Le SRI encourage un milieu de travail sain et sécuritaire. En plus de la conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques, le SRI est appuyé par des politiques et des programmes de santé et de sécurité bien définis, y compris la conception, le contrôle, la surveillance et la supervision du travail effectué.

Rôles et responsabilités en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*

Les responsabilités de l'employeur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Former, informer et superviser les travailleurs et les apprentis afin de protéger leur santé et leur sécurité;
- Nommer des personnes compétentes comme superviseurs;
- Informer un(e) travailleur(euse), un(e) apprenti(e) ou une personne en autorité de tout danger existant dans le lieu de travail et les former à la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation, à l'élimination et au transport de tout matériel, substance, outil, matériau, etc.;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection d'un(e) travailleur(euse) ou d'un(e) apprenti(e);
- Dans les lieux de travail où plus de cinq travailleurs sont régulièrement employés, préparer et afficher une politique écrite en matière de santé et de sécurité au travail et mettre sur pied et maintenir un programme pour sa mise en œuvre;
- Préparer et afficher des politiques sur la violence et le harcèlement au travail et élaborer des programmes à l'appui de ces politiques;
- S'assurer que tous les travailleurs et apprentis connaissent les lois, les règlements, les codes et les normes applicables afin que les exigences à respecter soient claires pour tous les travailleurs et apprentis.

Les responsabilités du formateur/superviseur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- S'assurer que le (la) travailleur(euse) ou apprenti(e) travaille en conformité avec la loi et ses règlements;
- S'assurer que tout équipement, dispositif de protection ou vêtement requis par l'employeur est utilisé ou porté par le (la) travailleur(euse) ou l'apprenti(e);
- Aviser un(e) travailleur(euse) ou un(e) apprenti(e) de tout danger potentiel ou réel pour la santé ou la sécurité connu du superviseur;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection des travailleurs.

Les responsabilités du (de la) travailleur(euse) ou de l'apprenti(e) comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Travailler en conformité avec la Loi et ses règlements;
- Utiliser ou porter tout matériel, dispositif de protection ou vêtement exigé par l'employeur;
- Signaler à l'employeur ou au superviseur tout matériel ou dispositif de protection manquant ou défectueux connu qui pourrait mettre en danger le travailleur ou un autre travailleur;
- Signaler tout danger ou toute infraction à la Loi ou à ses règlements à l'employeur ou au superviseur;
- Ne pas enlever ou rendre inefficace tout dispositif de protection exigé par l'employeur ou par les règlements;
- Ne pas utiliser ou faire fonctionner du matériel ou travailler d'une manière qui pourrait mettre en danger un travailleur.

Les trois droits des travailleurs et des apprentis

La LSST accorde aux travailleurs et aux apprentis trois droits fondamentaux :

1. Le droit d'être informés des dangers liés à leur travail et d'obtenir des informations, une supervision et des instructions pour protéger leur santé et leur sécurité sur le lieu de travail;
2. Le droit de participer à l'identification et à la résolution des problèmes de santé et de sécurité au travail par l'entremise d'un représentant en santé et sécurité ou d'un travailleur membre d'un comité mixte de santé et sécurité;
3. Le droit de refuser un travail qu'ils estiment dangereux pour leur santé et leur sécurité ou celles de tout autre travailleur sur le lieu de travail.

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences effectue des inspections périodiques des lieux de travail pour s'assurer que les lois et règlements sur la sécurité sont respectés. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'InfoCentre de santé et de sécurité au travail au 1-877-202-0008.

Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes

Champ d'exercice

Le champ d'exercice du métier de Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales) est décrit à l'article 82 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS et se lit comme suit :

82. (1) Le champ d'exercice du métier de monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales) consiste notamment à faire ce qui suit :

1. Fabriquer, assembler, installer, lever, monter, démonter, remettre en état, ajuster, modifier, réparer ou entretenir ce qui suit :

- i. tous les éléments de charpentes métalliques,
- ii. le béton manufacturé et précontraint,
- iii. les matériaux ferreux et non ferreux des murs-rideaux et les ouvrages métalliques ornementaux et autres.

2. Appliquer des matériaux d'étanchéité aux éléments visés à la disposition 1.

3. Déplacer et mettre en place des machines et de l'équipement lourd nécessaires pour effectuer le travail mentionné à la disposition 1.

4. Lire et interpréter tous les dessins d'atelier et dessins de chantier, y compris ceux extraits des dessins architecturaux et techniques originaux, qui se rapportent aux travaux mentionnés aux dispositions 1, 2 et 3.

(2) Le champ d'exercice du métier de monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales) exclut les travaux exécutés dans le cadre de la fabrication ou de l'assemblage de matériaux dans un établissement industriel.

*Bien que le registre se fonde sur le champ d'exercice décrit dans le règlement (article 82 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS), il ne prétend ni augmenter ni modifier le champ d'exercice décrit dans le règlement. *

Directives du programme

Durée de la formation en milieu de travail

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 5280 heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

Durée de la formation en classe

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 720 heures de formation en classe pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

Nombre total d'heures de formation

6000 heures

Ratio compagnon-apprenti

Ratios prévus dans la réglementation :

Si un métier a été prescrit comme étant assujéti à un ratio apprenti-compagnon, le nombre d'apprentis pouvant être parrainés ou employés par une personne exerçant le métier par rapport au nombre de compagnons employés ou autrement engagés par la personne exerçant le métier **ne doit en aucun cas dépasser un(e) apprenti(e) pour chaque compagnon (compagne)**. Vous trouverez de plus amples renseignements dans la section Apprentissage du site Web du gouvernement de l'Ontario à l'adresse ontario.ca/fr/page/embaucher-une-apprentie

Exigences du programme

Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire

Les règlements en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés*, classifient chaque métier comme étant « à accréditation obligatoire » ou « à accréditation non obligatoire ». Ce métier est à accréditation non obligatoire.

Il incombe à l'apprenti(e) de remplir un dossier d'attestation de la formation, sous forme de registre. Le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) doivent valider une fois que l'apprenti(e) a acquis les compétences liées au métier visé.

Résumé de Compétences pour réussir

Les Compétences pour réussir permettent aux gens de s'adapter à un monde en constant changement, afin de pouvoir travailler, apprendre et mieux vivre. Elles sont fondamentales pour l'acquisition d'autres compétences et très importantes pour des interactions sociales réussies. Ces compétences sont utiles à tout le monde, car elles aident les personnes à trouver un emploi, à progresser dans leur emploi actuel et à changer d'emploi, le cas échéant. Elles aident également les personnes à devenir des membres actifs de leur communauté et à réaliser un apprentissage réussi.

À la suite de recherches et de consultations approfondies, le gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle Compétences pour réussir, qui vient renouveler l'ancien cadre des compétences essentielles afin de mieux tenir compte des besoins du marché du travail actuel et futur.

Les profils de compétences essentielles propres aux professions sont disponibles en ligne. Ils seront mis à jour périodiquement aux fins d'harmonisation avec le nouveau modèle Compétences pour réussir que vous trouverez ici : [modèle Compétences pour réussir](#).

Norme de rendement

En général, la norme de rendement pour le métier de monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales) doit être exécutée, le cas échéant, selon et en conformité avec ce qui suit :

Normes de sécurité de l'industrie qui sont basées sur :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Lois, règlements, codes et normes en vigueur sur le territoire (règlements municipaux, etc.);
- Politiques et procédures de l'entreprise;
- Toutes les spécifications des fabricants et les spécifications techniques applicables.

Autres certifications et formations suggérées ou requises

Bien qu'un apprenti reçoive une formation en santé, sécurité et dans des domaines spécifiques à son métier pendant son apprentissage, il est important de savoir qu'il peut également être nécessaire de suivre d'autres formations en santé et sécurité au travail, ainsi que de renouveler ou de mettre à jour des certifications au cours de sa carrière, avant d'effectuer de nouveaux types de travaux.

Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs

Conseils à l'intention des apprentis

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage.

- Adoptez sans délai des procédures de travail sécuritaire afin de créer de bonnes habitudes;
- Utilisez votre registre comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises;
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller(ère) en formation, votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine);
- Discutez de vos besoins de formation avec votre formateur(trice) et/ou votre parrain (marraine);
- Écoutez les suggestions de votre formateur(trice);
- Posez des questions à votre formateur ou formatrice si vous n'êtes pas certain ou certaine de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail;
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail;
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, validez-la avec votre formateur(trice).

Pour tirer le meilleur parti de cette expérience de mentorat, demandez à être exposé(e) à toute l'étendue du métier; rencontrez régulièrement votre parrain (marraine) ou votre formateur(trice) pour discuter de vos progrès, poser des questions et demander une rétroaction.

Conseils à l'intention des parrains

- Choisissez un(e) formateur(trice) qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Assurez-vous que l'apprenti(e) travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifiée ou qu'il ou elle y a accès;
- Invitez-le (la) formateur(trice) à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.);
- Définissez des attentes claires et faites participer l'apprenti(e) et le (la) formateur(trice) à l'élaboration du plan d'apprentissage;
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires;
- Donnez du temps au (à la) formateur(trice) pour démontrer les compétences à l'apprenti(e);
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Veillez à ce que l'apprenti(e) reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document;
- Reconnaissez le bon rendement;
- Observez fréquemment;
- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti(e) ainsi que le (la) formateur(trice);
- Servez-vous du registre comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement;
- Remplissez la validation des ensembles de compétences dès que l'apprenti(e) a démontré avoir acquis les compétences visées;
- Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

Conseils à l'intention des formateurs

Les formateurs doivent veiller à ce que les apprentis acquièrent les compétences qui sont indiquées dans le présent document. Voici une liste de conseils et d'outils qui visent à aider les formateurs à superviser les apprentis :

- Faites preuve d'habitudes exemplaires de prudence au travail;
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Traitez les apprentis équitablement et avec respect;
- Examinez le registre avec l'apprenti(e) et mettez au point un plan d'apprentissage;
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement;
- Exposez les apprentis à toute la portée du métier en leur offrant une formation sur les compétences décrites dans le présent document;
- Encouragez l'apprenti(e) à poser des questions et répondez-y;
- Faites preuve de patience;
- Expliquez et démontrez les compétences;
- **Rencontrez régulièrement l'apprenti(e) pour discuter de ses progrès;**
- Donnez régulièrement de la rétroaction;
- Lorsque l'apprenti(e) a acquis des compétences, validez-les;
- Servez-vous du registre comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant le registre, les formateurs pourront guider le processus et aider les apprentis à acquérir les compétences énoncées dans ce document.

La meilleure expérience de mentorat consiste à donner à l'apprenti(e) une formation et une exposition aussi complètes que possible à toute la portée du métier. Si cela n'est pas possible, aidez la personne à trouver d'autres moyens d'y parvenir.

Avis de collecte de renseignements personnels

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter ce registre à votre bureau de service local. Vous devrez produire l'attestation de fin d'apprentissage signée au bureau de service local afin de terminer votre programme. Le bureau de service local utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le bureau de service local communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à Métiers spécialisés Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Vos renseignements personnels sont recueillis, utilisés et divulgués par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*.
4. Pour toute question concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation par le Ministère de vos renseignements personnels, prière de contacter :

Responsable, InfoCentre Emploi Ontario
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences
33, rue Bloor Est, 2^e étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3
Sans frais : 1-800-387-5656; Toronto : 416-326-5656
Service ATS : 1-866-533-6339 ou 416-325-4084

0891.0 Se Protéger Et Protéger Les Autres

Objectif Général De Rendement

Se protéger et protéger les autres, c'est-à-dire porter du matériel de protection individuelle (MPI), lever de l'outillage et des matériaux, assurer l'ordre et l'entretien des lieux, interpréter les panneaux, les étiquettes et les symboles d'avertissement, signaler tout danger à son superviseur et aux responsables de la sécurité, maintenir les dispositifs et le matériel de sécurité en bon état, réagir aux situations d'urgence, utiliser du matériel lourd, inspecter les plates-formes et les surfaces de travail, installer et assujettir les plates-formes, les échelles et les surfaces de travail, entretenir les plates-formes, les échelles et les surfaces de travail, prévenir les incendies et communiquer avec ses collègues de travail.

Compétences

0891.01 Porter du matériel de protection individuelle (MPI), notamment un gilet de sécurité et des dispositifs de protection de la tête, de l'ouïe, des yeux, des mains et des pieds ainsi que du matériel de protection respiratoire, conformément à la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST) et aux politiques de l'entreprise, de manière à en assurer un ajustement adéquat et à se protéger et à protéger les autres au maximum.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0891.02 Lever de l'outillage et des matériaux manuellement de façon sécuritaire et efficace en adoptant une posture et des techniques de levage adéquates afin de prévenir les blessures.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0891.03 Assurer l'ordre et l'entretien des lieux en libérant l'aire de travail de tout obstacle pour veiller à ce qu'elle demeure sécuritaire.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0891.04 Interpréter les panneaux, les étiquettes et les symboles d'avertissement dans le cadre de l'inspection régulière de l'aire de travail, conformément au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et aux politiques de l'entreprise, de manière à se protéger et à protéger les autres au maximum.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0891.05 Signaler tout danger au personnel de supervision et aux responsables de la sécurité, rapidement et efficacement, afin de prévenir les blessures à soi-même et aux autres.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0891.06 Maintenir les dispositifs et le matériel de sécurité en bon état en les inspectant, en les ajustant et en les entretenant régulièrement, conformément aux devis du fabricant, de manière à en assurer une utilisation efficace et sécuritaire de manière à se protéger et à protéger les autres.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0891.07 Réagir aux situations d'urgence en déterminant le danger en présence, en le signalant aux autres et en prenant des mesures correctives initiales, conformément à la LSST, aux procédures de l'entreprise et au manuel de santé et sécurité pour la construction de l'Association de santé et sécurité dans les infrastructures, en vue de prévenir les blessures à soi-même et aux autres.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0891.08 Utiliser le matériel lourd et procéder régulièrement à son inspection et à son entretien, conformément à la LSST, aux directives du fabricant et aux pratiques établies au sein de l'industrie, de manière à prévenir les blessures à soi-même et aux autres.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0891.09 Inspecter les plates-formes, les échelles et les surfaces de travail régulièrement, conformément à la LSST et aux devis du fabricant, afin de veiller à ce que l'aire de travail soit sécuritaire et de prévenir les blessures à soi-même et aux autres.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0891.10 Installer et assujettir les plates-formes, les échelles et les surfaces de travail en s'assurant que les plates-formes de travail élévatrices motorisées sont homologuées pour l'utilisation à laquelle elles sont destinées et que leurs conducteurs sont certifiés, et en procédant régulièrement à leur inspection et à leur entretien, conformément à la LSST et aux devis du fabricant, en vue de prévenir les blessures à soi-même et aux autres.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0891.11 Prévenir les incendies en inspectant l'aire de travail, en déterminant les dangers, en obtenant les permis exigés et le matériel d'extinction d'incendie, en utilisant des barrières et des couvertures et en faisant appel à un guetteur d'incendie afin de prévenir les blessures à soi-même et aux autres.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0891.12 Communiquer avec ses collègues de travail en tout temps et leur signaler les dangers présents ou potentiels afin de veiller à ce que le milieu de travail soit sécuritaire et de prévenir les blessures à soi-même et aux autres.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0892.0 Planifier Et Préparer Le Travail

Objectif Général De Rendement

Planifier et préparer le travail, c'est-à-dire lire et interpréter des dessins et des devis, planifier les tâches, déterminer les méthodes et les séquences d'installation requises, installer et enlever des ouvrages provisoires, installer l'outillage, décharger, trier/réorganiser et mettre en place les matériaux en stock et préparer les matériaux à installer.

Compétences

0892.01 Lire et interpréter des dessins et des devis, y compris des dessins d'éléments structurels, mécaniques, architecturaux ou ornementaux, des dessins de mise en place, des nomenclatures de barres d'armature, des plans présentant le profil d'armatures de précontrainte, des plans de soudage, des schémas, des sections, des dessins de détails et des procédures particulières avant d'entreprendre les travaux, afin de déterminer les tâches à accomplir ainsi que les matériaux et la séquence d'assemblage, d'installation et de montage requis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

0892.02 Planifier les tâches en établissant le calendrier et en déterminant les tâches ainsi que le personnel, les matériaux et l'outillage nécessaires conformément aux dessins et aux devis, afin qu'elles soient effectuées de façon sécuritaire et efficace.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0892.03 Déterminer les méthodes et les séquences d'installation requises en procédant à des analyses de tâches avant l'installation pour confirmer l'orientation et la projection des ancrages, l'alignement, les marques de référence, la disponibilité des matériaux nécessaires à l'installation, les conditions du chantier et l'accès à ce dernier ainsi que le personnel et le matériel disponibles, afin que l'installation se déroule de façon sécuritaire et efficace.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0892.04 Installer et enlever des ouvrages provisoires en suivant la méthode et la séquence d'érection, conformément aux dessins et au devis, afin que tout se déroule de manière sécuritaire et efficace.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0892.05 Installer l'outillage à un endroit convenable en faisant appel aux matériaux et au personnel nécessaire afin de veiller à ce que les travaux s'amorcent en temps opportun.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0892.06 Décharger, trier/réorganiser et mettre en place les matériaux en stock (au besoin), afin d'assurer un assemblage, une installation et un montage sécuritaires et efficaces, au moment opportun.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0892.07 Préparer les matériaux à installer en nettoyant, en redressant, en soudant, en découpant, en perçant, en meulant, en positionnant, en peignant, en assortissant des marques et en liant des sous-ensembles, conformément aux dessins et au devis, afin que l'installation soit effectuée d'une façon sécuritaire et efficace.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0893.0 Utiliser Et Entretien Des Outils À Main Et Des Outils Motorisés

Objectif Général De Rendement

Utiliser et entretenir des outils à main et des outils motorisés, c'est-à-dire reconnaître, choisir, utiliser et entretenir les outils à main, reconnaître, choisir, utiliser et entretenir les outils motorisés, reconnaître, choisir, utiliser et entretenir les outils à charge explosive et leurs accessoires et reconnaître, choisir, utiliser et entretenir les outils d'alignement, de mise au niveau et de mesure.

Compétences

0893.01 Reconnaître les outils à main, y compris les coupe-boulons, les pinces, les pinces à tranchant latéral, les dévidoirs de fil métallique, les couteaux à lame rétractable, les rubans à mesurer, les clés à rochet, les clés de montage, les broches, les marteaux, les douilles, les leviers, les poinçons, les outils à marquer, les fils à plomb, les colliers, les scies à métaux, les équerres, les niveaux, les gâches, les tournevis et les cordeaux traceurs afin de s'assurer que les tâches imparties sont accomplies de façon efficace et sécuritaire.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0893.02 Choisir les outils à main, y compris les coupe-boulons, les pinces, les pinces à tranchant latéral, les dévidoirs de fil métallique, les couteaux à lame rétractable, les rubans à mesurer, les clés à rochet, les clés de montage, les broches, les marteaux, les douilles, les leviers, les poinçons, les outils à marquer, les fils à plomb, les colliers, les scies à métaux, les équerres, les niveaux, les gâches, les tournevis et les cordeaux traceurs, conformément aux dessins et aux devis du fabricant, afin de s'assurer que les tâches imparties sont accomplies de façon efficace et sécuritaire.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0893.03 Utiliser les outils à main, y compris les coupe-boulons, les pinces, les pinces à tranchant latéral, les dévidoirs de fil métallique, les couteaux à lame rétractable, les rubans à mesurer, les clés à rochet, les clés de montage, les broches, les marteaux, les douilles, les leviers, les poinçons, les outils à marquer, les fils à plomb, les colliers, les scies à métaux, les équerres, les niveaux, les gâches, les tournevis, et les cordeaux traceurs, conformément aux dessins et aux devis du fabricant afin de s'assurer que les tâches imparties sont accomplies de façon efficace et sécuritaire.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0893.04 **Entretien des outils à main**, y compris les coupe-boulons, les pinces, les pinces à tranchant latéral, les dévidoirs de fil métallique, les couteaux à lame rétractable, les rubans à mesurer, les clés à rochet, les clés de montage, les broches, les marteaux, les douilles, les leviers, les poinçons, les outils à marquer, les fils à plomb, les colliers, les scies à métaux, les équerres, les niveaux, les gâches, les tournevis et les cordeaux traceurs, conformément aux dessins et aux devis du fabricant afin de s'assurer que les tâches imparties sont accomplies de façon efficace et sécuritaire.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0893.05 **Reconnaître les outils motorisés**, y compris les cisailles, les perceuses électriques, les marteaux perforateurs, les scies de coupage rapide, les clés à chocs électriques ou pneumatiques, les outils à percussion, les meuleuses, les scies motorisées, les vérins hydrauliques, les compresseurs, les tendeurs de boulon hydrauliques et les outils pneumatiques afin de s'assurer que les tâches imparties sont accomplies de façon efficace et sécuritaire.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0893.06 Choisir les outils motorisés, y compris les cisailles, les perceuses électriques, les marteaux perforateurs, les scies de coupage rapide, les clés à chocs électriques ou pneumatiques, les outils à percussion, les meuleuses, les scies motorisées, les vérins hydrauliques, les compresseurs, les tendeurs de boulon hydrauliques et les outils pneumatiques afin de s'assurer que les tâches imparties sont accomplies de façon efficace et sécuritaire.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0893.07 Utiliser les outils motorisés, y compris les cisailles, les perceuses électriques, les marteaux perforateurs, les scies de coupage rapide, les clés à chocs électriques ou pneumatiques, les outils à percussion, les meuleuses, les scies motorisées, les vérins hydrauliques, les compresseurs, les tendeurs de boulon hydrauliques et les outils pneumatiques, conformément aux dessins et aux devis du fabricant, afin de s'assurer que les tâches imparties sont accomplies de manière efficace et sécuritaire.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0893.08 **Entretien des outils motorisés**, y compris les cisailles, les perceuses électriques, les marteaux perforateurs, les scies de coupage rapide, les clés à chocs électriques ou pneumatiques, les outils à percussion, les meuleuses, les scies motorisées, les vérins hydrauliques, les compresseurs, les tendeurs de boulon hydrauliques et les outils pneumatiques, conformément aux dessins et aux devis du fabricant, afin de s'assurer que les tâches imparties sont accomplies de manière efficace et sécuritaire.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0893.09 **Reconnaître les outils à charge explosive et leurs accessoires** conformément à la LSST et aux directives du fabricant, afin de s'assurer que les tâches imparties sont accomplies de façon efficace et sécuritaire.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0893.10 **Choisir les outils à charge explosive et leurs accessoires** conformément à la LSST et aux directives du fabricant, afin de s'assurer que les tâches imparties sont accomplies de façon efficace et sécuritaire.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0893.11 Utiliser les outils à charge explosive et leurs accessoires
conformément à la LSST et aux directives du fabricant, afin de s'assurer que les tâches imparties sont accomplies de façon efficace et sécuritaire.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0893.12 Entretenir les outils à charge explosive et leurs accessoires
conformément à la LSST et aux directives du fabricant, afin de s'assurer que les tâches imparties sont accomplies de façon efficace et sécuritaire.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0893.13 Reconnaître les outils d'alignement, de mise au niveau et de mesure,
notamment les niveaux à bulle, les niveaux optiques, les théodolites, les théodolites numériques, les tachéomètres électroniques, les lasers, les micromètres, les pieds à coulisse et les calibres d'épaisseur afin de terminer l'installation et d'obtenir l'ajustement, l'alignement et les tolérances exigés.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

- 0893.14 Choisir les outils d'alignement, de mise au niveau et de mesure,** notamment les niveaux à bulle, les niveaux optiques, les théodolites, les théodolites numériques, les tachéomètres électroniques, les lasers, les micromètres, les pieds à coulisse et les calibres d'épaisseur, conformément aux dessins et aux devis, afin de terminer l'installation et d'obtenir l'ajustement, l'alignement et les tolérances exigés.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0893.15 Utiliser les outils d'alignement, de mise au niveau et de mesure,** notamment les niveaux à bulle, les niveaux optiques, les théodolites, les théodolites numériques, les tachéomètres électroniques, les lasers, les micromètres, les pieds à coulisse et les calibres d'épaisseur, conformément aux indications du fabricant, afin de terminer l'installation et d'obtenir l'ajustement, l'alignement et les tolérances exigés.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0893.16 **Entretien des outils d'alignement, de mise au niveau et de mesure,** notamment les niveaux à bulle, les niveaux optiques, les théodolites, les théodolites numériques, les tachéomètres électroniques, les lasers, les micromètres, les pieds à coulisse et les calibres d'épaisseur, conformément aux indications du fabricant, afin de terminer l'installation et d'obtenir l'ajustement, l'alignement et les tolérances exigés.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0894.0 Utiliser Et Entretien Du Matériel De Soudage Oxygaz

Objectif Général De Rendement

Utiliser et entretenir du matériel de soudage oxygaz, c'est-à-dire sélectionner le matériel de soudage oxygaz, le préparer et en faire l'essai, régler le matériel de soudage oxygaz, réaliser des coupes précises, préchauffer des matériaux, post-chauffer des matériaux, cintrer des matériaux, donner de l'expansion à des matériaux, nettoyer des matériaux et entretenir et ranger le matériel de soudage oxygaz.

Compétences

0894.01 Sélectionner le matériel de soudage oxygaz, notamment le type et la dimension de la buse assortis au gaz combustible et au matériel, conformément aux directives du fabricant, de manière à assurer la sécurité des activités avec le matériel de soudage oxygaz.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

0894.02 Préparer le matériel de soudage oxygaz et en faire l'essai, notamment assembler et assujettir des composants et faire les essais de fuite, conformément aux directives du fabricant, de manière à assurer la sécurité des activités avec le matériel de soudage oxygaz.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0894.03 Régler le matériel de soudage oxygaz, notamment la pression de fonctionnement et les robinets du chalumeau de manière à obtenir une flamme neutre, oxydante ou réductrice, conformément aux indications du fabricant, de manière à assurer le fonctionnement sécuritaire et efficace du matériel.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0894.04 Réaliser des coupes précises avec le matériel de soudage oxygaz, conformément aux indications du fabricant, de manière à produire des pièces à la surface nette, sans scories et à obtenir un ajustement adéquat.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0894.05 Préchauffer des matériaux avec le matériel de soudage oxygaz, conformément aux dessins et aux devis, afin de les conditionner au soudage et de réduire ainsi les tensions internes et d'éviter la fissuration.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0894.06 Post-chauffer des matériaux avec le matériel de soudage oxygaz, conformément aux dessins et aux devis, afin de réduire les tensions internes et d'éviter la fissuration.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0894.07 Cintrer des matériaux avec le matériel de soudage oxygaz, conformément aux indications du fabricant afin de leur donner la forme et l'ajustement exigés dans les plans et les détails de fabrication.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0894.08 Donner de l'expansion à des matériaux avec le matériel de soudage oxygaz, conformément aux indications du fabricant, afin de leur donner la forme et l'ajustement exigés dans les plans et les détails de fabrication.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0894.09 Nettoyer des matériaux avec le matériel de soudage oxygaz, conformément aux indications du fabricant, afin de les préparer aux opérations de coupage, de soudage et d'ajustement.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0894.10 Faire l'entretien du matériel de coupage oxygaz et l'entreposer en s'assurant que les bouteilles sont arrimées debout durant l'entreposage et le transport, que les bouteilles de gaz combustible et de gaz comburant sont séparées durant l'entreposage et que les tuyaux, les manomètres et les chalumeaux sont exempts de dommages, conformément à la LSST et aux indications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0895.0 Souder Des Matériaux Ferreux Et Non Ferreux

Objectif Général De Rendement

Souder des matériaux ferreux et non ferreux, c'est-à-dire connaître les méthodes de soudage, choisir les méthodes de soudage, préparer et utiliser le matériel oxygaz, préparer et utiliser le matériel de soudage à l'arc manuel, préparer et utiliser le matériel de soudage à l'arc semi-automatique, préparer et utiliser le matériel de soudage à l'arc automatique, préparer et utiliser le matériel de coupe et de gougeage à l'arc et à l'air et ajuster, souder par points et étayer des matériaux.

Compétences

0895.01 Connaître les méthodes de soudage, notamment le soudage oxygaz, le soudage à l'arc avec électrode enrobée, le soudage à l'arc sous gaz avec électrode de tungstène, le soudage à l'arc sous gaz avec fil plein, le soudage à l'arc avec fil fourré, le soudage à l'arc submergé, le coupage à l'arc avec électrode en carbone et jet d'air, le coupage à l'arc plasma et le coupage exothermique, afin d'assurer un rendement de la tâche approprié.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

0895.02 Choisir les méthodes de soudage conformément aux normes du Bureau canadien de soudage, afin de produire des soudures uniformes, de qualité suffisante pour passer avec succès une inspection.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0895.03 Préparer le matériel oxygaz en vérifiant les pressions de fonctionnement, le type et les dimensions de buse, la baguette d'apport, la préparation de surface et l'angle de travail, conformément aux indications du fabricant, afin de souder des matériaux ferreux et non ferreux et de produire des soudures uniformes, de qualité suffisante pour passer avec succès une inspection.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0895.04 Utiliser le matériel oxygaz en vérifiant les pressions de fonctionnement, le type et les dimensions de buse, la baguette d'apport, la préparation de surface et l'angle de travail, conformément aux indications du fabricant, afin de souder des matériaux ferreux et non ferreux et de produire des soudures uniformes, de qualité suffisante pour passer avec succès une inspection.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0895.05 Préparer le matériel de soudage à l'arc manuel en recourant aux réglages de la source d'énergie, à la polarité, à l'angle et au type d'électrode appropriés ainsi qu'à la manipulation d'électrode, à la composition de baguette d'apport, au gaz de protection d'arc et au bon nombre et aux bons types de passes de soudage, conformément aux indications du fabricant, afin de préparer, d'assembler et de souder des matériaux à la position requise et de produire, avec les méthodes de soudage à l'arc avec électrode enrobée et de soudage à l'arc sous gaz avec électrode de tungstène des soudures uniformes, de qualité suffisante pour passer avec succès une inspection.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0895.06 Utiliser le matériel de soudage à l'arc manuel en recourant aux réglages de la source d'énergie, à la polarité, à l'angle et au type d'électrode appropriés ainsi qu'à la manipulation d'électrode, à la composition de baguette d'apport, au gaz de protection d'arc et au bon nombre et aux bons types de passes de soudage, conformément aux indications du fabricant, afin de préparer, d'assembler et de souder des matériaux à la position requise et de produire, avec les méthodes de soudage à l'arc avec électrode enrobée et de soudage à l'arc sous gaz avec électrode de tungstène des soudures uniformes, de qualité suffisante pour passer avec succès une inspection.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0895.07 Préparer le matériel de soudage à l'arc semi-automatique en recourant aux réglages de la source d'énergie, à l'angle d'électrode et à la manipulation appropriés, au type et aux dimensions du fil, aux dimensions de goujon de cisaillement, au flux et au gaz de protection de l'arc, à la vitesse d'avance du fil et au bon nombre et aux bons types de passes de soudage, conformément aux indications du fabricant, afin de préparer, d'assembler et de souder des matériaux à la position requise et de produire, avec les méthodes de soudage à l'arc avec fil fourré et de soudage à l'arc sous gaz avec fil plein des soudures uniformes, de qualité suffisante pour passer avec succès une inspection.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0895.08 Utiliser le matériel de soudage à l'arc semi-automatique en recourant aux réglages de la source d'énergie, à l'angle d'électrode et à la manipulation appropriés, au type et aux dimensions du fil, aux dimensions de goujon de cisaillement, au flux et au gaz de protection de l'arc, à la vitesse d'avance du fil et au bon nombre et aux bons types de passes de soudage, conformément aux indications du fabricant, afin de préparer, d'assembler et de souder des matériaux à la position requise et de produire, avec les méthodes de soudage à l'arc avec fil fourré et de soudage à l'arc sous gaz avec fil plein des soudures uniformes, de qualité suffisante pour passer avec succès une inspection.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0895.09 Préparer le matériel de soudage à l'arc automatique en recourant aux réglages de la source d'énergie, à l'angle d'électrode, au type et aux dimensions du fil, au flux de protection de l'arc, aux vitesses d'avance appropriés et au bon nombre et aux bons types de passes de soudage, conformément aux indications du fabricant, afin de préparer, d'assembler et de souder des matériaux à la position requise et de produire, avec le soudage à l'arc submergé des soudures uniformes, de qualité suffisante pour passer avec succès une inspection.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0895.10 Utiliser le matériel de soudage à l'arc automatique en recourant aux réglages de la source d'énergie, à l'angle d'électrode, au type et aux dimensions du fil, au flux de protection de l'arc, aux vitesses d'avance appropriés et au bon nombre et aux bons types de passes de soudage, conformément aux indications du fabricant, afin de préparer, d'assembler et de souder des matériaux à la position requise et de produire, avec le soudage à l'arc submergé des soudures uniformes, de qualité suffisante pour passer avec succès une inspection.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0895.11 Préparer le matériel de coupe et de gougeage à l'arc et à l'air en recourant aux réglages de la source d'énergie, au type et aux dimensions d'électrode, à la pression d'air, à la manipulation d'électrode, à la polarité et à la pression de fonctionnement du gaz appropriés, conformément aux indications du fabricant, afin de couper et de gouger le matériel comme l'exige la préparation, de souder et de modifier des éléments avec les méthodes de coupage à l'arc avec électrode en carbone et jet d'air, de coupage à l'arc plasma et de coupage exothermique.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0895.12 Utiliser le matériel de coupe et de gougeage à l'arc et à l'air en recourant aux réglages de la source d'énergie, au type et aux dimensions d'électrode, à la pression d'air, à la manipulation d'électrode, à la polarité et à la pression de fonctionnement du gaz appropriés, conformément aux indications du fabricant, afin de couper et de gouger le matériel comme l'exige la préparation, de souder et de modifier des éléments avec les méthodes de coupage à l'arc avec électrode en carbone et jet d'air, de coupage à l'arc plasma et de coupage exothermique.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0895.13 Ajuster, souder par points et étayer des matériaux en recourant au soudage manuel afin de préparer et d'assembler des composants et de réduire les distorsions au cours du soudage.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0896.0 Arrimer Et Lever Du Matériel Et Des Composants

Objectif Général De Rendement

Arrimer et lever du matériel et des composants, c'est-à-dire planifier les opérations de levage, choisir des élingues, assembler des élingues, inspecter et entretenir les élingues, choisir du matériel d'arrimage, assembler du matériel d'arrimage, inspecter et entretenir le matériel d'arrimage, choisir du matériel de levage, assembler du matériel de levage, inspecter et entretenir le matériel de levage, enfiler des câbles dans des mofles, confectionner des nœuds, des clés et des ajuts, épisser un câble textile et établir des communications manuelles, vocales et radio avec ses collègues de travail et les conducteurs de machines.

Compétences

0896.01 Planifier les opérations de levage en déterminant le poids de la charge, la capacité du matériel, le type et la configuration des élingues, le centre de gravité, l'emplacement des composants et le lieu de l'installation afin d'effectuer un arrimage et un levage sécuritaires et efficaces.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0896.02 Choisir des élingues, soit des câbles d'acier, des élingues en fibres naturelles et synthétiques et des élingues chaînes du type et du format voulus et dans les quantités et les configurations qui conviennent, conformément au manuel sur l'arrimage destiné aux monteurs de charpentes métalliques, de manière à pouvoir soulever, déplacer et mettre en place une charge de façon sécuritaire et efficace.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0896.03 Assembler des élingues, soit des câbles d'acier, des élingues en fibres naturelles et synthétiques et des élingues chaînes du type et du format voulus et dans les quantités et les configurations qui conviennent, conformément au manuel sur l'arrimage destiné aux monteurs de charpentes métalliques, de manière à pouvoir soulever, déplacer et mettre en place une charge de façon sécuritaire et efficace.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

- 0896.04 Inspecter et entretenir les élingues** en vérifiant le fonctionnement de leurs composants mobiles et l'état de leurs fibres, de leurs fils métalliques ou de leurs chaînes ainsi que de leurs dispositifs de fixation et en lubrifiant et en remplaçant leurs composants endommagés, conformément aux directives du fabricant et au manuel sur l'arrimage destiné aux monteuses de charpentes métalliques, afin de veiller à ce que les travaux d'arrimage et de levage se déroulent de façon sécuritaire, efficace et productive.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0896.05 Choisir du matériel d'arrimage**, soit des manilles, des palonniers, des serre- câbles, des crochets, des boulons à œil, des tendeurs et des moufles du type et du format voulus et dans les quantités et les configurations qui conviennent, conformément au manuel sur l'arrimage destiné aux monteuses de charpentes métalliques, de manière à pouvoir soulever, déplacer et mettre en place une charge de façon sécuritaire et efficace.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0896.06 Assembler du matériel d'arrimage, soit des manilles, des palonniers, des serre- câbles, des crochets, des boulons à œil, des tendeurs et des moufles du type et du format voulus et dans les quantités et les configurations qui conviennent, conformément au manuel sur l'arrimage destiné aux monteurs de charpentes métalliques, de manière à pouvoir soulever, déplacer et mettre en place une charge de façon sécuritaire et efficace.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0896.07 Inspecter et entretenir le matériel d'arrimage en vérifiant le fonctionnement de leurs composants mobiles et l'état de leurs fibres, de leurs fils métalliques ou de leurs chaînes ainsi que de leurs dispositifs de fixation et en lubrifiant et en remplaçant leurs composants endommagés, conformément aux directives du fabricant et au manuel sur l'arrimage destiné aux monteurs de charpentes métalliques, afin de veiller à ce que les travaux d'arrimage et de levage se déroulent de façon sécuritaire, efficace et productive.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0896.08 Choisir du matériel de levage, soit des palans à chaîne, des palans à levier, des treuils à mâchoires et des treuils pneumatiques du type et du format voulus et dans les quantités et les configurations qui conviennent, conformément au manuel sur l'arrimage destiné aux monteuses de charpentes métalliques, de manière à pouvoir soulever, déplacer et mettre en place une charge de façon sécuritaire et efficace.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0896.09 Assembler du matériel de levage, soit des palans à chaîne, des palans à levier, des treuils à mâchoires et des treuils pneumatiques du type et du format voulus et dans les quantités et les configurations qui conviennent, conformément au manuel sur l'arrimage destiné aux monteuses de charpentes métalliques, de manière à pouvoir soulever, déplacer et mettre en place une charge de façon sécuritaire et efficace.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0896.10 Inspecter et entretenir le matériel de levage en vérifiant le fonctionnement des composants mobiles et l'état des câbles en fibres et des câbles d'acier ainsi que des chaînes et des dispositifs de fixation et en lubrifiant et en remplaçant les composants endommagés, conformément aux directives du fabricant et au manuel sur l'arrimage destiné aux monteuses de charpentes métalliques, afin de veiller à ce que les travaux d'arrimage et de levage se déroulent de façon sécuritaire, efficace et productive.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0896.11 Enfiler des câbles dans des moufles conformément au manuel sur l'arrimage destiné aux monteuses de charpentes métalliques, afin d'assurer un arrimage sécuritaire et efficace.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0896.12 Confectionner des nœuds, des clés et des ajuts à l'aide de câbles en fibres naturelles et synthétiques, et ce conformément au manuel sur l'arrimage destiné aux monteuses de charpentes métalliques, afin d'attacher les matériaux, l'outillage et les travailleurs, fermement et de façon sécuritaire.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0896.13 **Épisser un câble textile** conformément au manuel sur l'arrimage destiné aux monteuses de charpentes métalliques, afin de s'assurer qu'il offre une capacité de travail sécuritaire.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0896.14 **Établir des communications manuelles, vocales et radio avec ses collègues de travail et les conducteurs de machines** (p. ex., faire des signaux servant au levage d'un hélicoptère) afin de transmettre des directives et des renseignements de manière à faciliter les travaux d'assemblage, de montage et d'installation et à prévenir les blessures à soi-même et aux autres.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0897.0 Ériger Des Éléments De Structure

Objectif Général De Rendement

Ériger des éléments de structure, c'est-à-dire établir des marques de référence, préparer et régler les instruments de mesure du niveau, vérifier les boulons d'ancrage et les pièces encastrées, préparer des cales et des plaques de base, ériger des éléments de façon temporaire dans l'ordre, mettre la structure d'aplomb et l'aligner, ériger divers éléments métalliques, assujettir divers éléments métalliques, corriger les défauts des éléments métalliques structurels et autres, poser des mains courantes, des planchers et des filets de sécurité temporaires, soulever, ajuster et assujettir le platelage, ériger des édifices de métal préfabriqué, ériger des éoliennes, ériger des panneaux solaires, fabriquer et ériger le platelage de réservoirs et de contenants.

Compétences

0897.01 Établir des marques de référence conformément aux dessins et aux devis, afin de déterminer des points de référence/travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

0897.02 Préparer et régler les instruments de mesure du niveau conformément aux indications du fabricant afin de déterminer des points de référence/travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0897.03 **Vérifier les boulons d'ancrage et les pièces encastrées**, notamment leur propreté, leur disposition, leur orientation, leur projection et leur état, en vue de la préparation à l'assemblage.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0897.04 **Préparer des cales et des plaques de base**, notamment des plaques d'appui et des écrous de mise à niveau, conformément aux dessins et aux devis, afin d'obtenir une élévation et un alignement.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0897.05 **Ériger des éléments de façon temporaire dans l'ordre**, notamment des colonnes, des poutres, des fermes, des solives et des étais, conformément aux dessins et aux devis et à la méthode d'érection établie pour le travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0897.06 Mettre la structure d'aplomb et l'aligner à l'aide des outils et du matériel, conformément aux dessins et aux devis, afin d'obtenir les tolérances requises.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0897.07 Ériger divers éléments métalliques, notamment des angles de coupe, des ouvertures, des auvents de protection, des rails de grue, des parapets et des mezzanines en utilisant des outils, du matériel et des fixations, conformément aux dessins et aux devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0897.08 Assujettir divers éléments métalliques, notamment des angles de coupe, des ouvertures, des auvents de protection, des rails de grue, des parapets et des mezzanines en utilisant des outils, du matériel et des fixations, conformément aux dessins et aux devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0897.09 Corriger les défauts des éléments métalliques structuraux et autres, notamment en raccourcissant, en allongeant, en renforçant et en réparant ces éléments, conformément aux dessins et aux devis, afin de remédier aux omissions et aux révisions et de terminer l'installation.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0897.10 Poser des mains courantes, des planchers et des filets de sécurité temporaires aux endroits requis, conformément à la LSST, de manière à se protéger et à protéger les autres des blessures.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0897.11 Soulever le platelage, notamment les accessoires comme les garnitures et les panneaux, en utilisant des outils et du matériel, conformément aux dessins et aux devis, afin de créer une base pour les matériaux du plancher et de la toiture.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0897.12 Ajuster le platelage, notamment les accessoires comme les garnitures et les panneaux, en utilisant des outils et du matériel, conformément aux dessins et aux devis, afin de créer une base pour les matériaux du plancher et de la toiture.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0897.13 Assujettir le platelage, notamment les accessoires comme les garnitures et les panneaux, en utilisant des outils et du matériel, conformément aux dessins et aux devis, afin de créer une base pour les matériaux du plancher et de la toiture.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0897.14 **Ériger des édifices de métal préfabriqué** en utilisant des élingues, du matériel d'arrimage ainsi que du matériel et des outils de levage, conformément aux dessins et aux devis et aux pratiques et méthodes du manuel du monteur de charpentes métalliques sur les systèmes d'édifices de métal préfabriqué, en vue de terminer l'installation.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0897.15 **Ériger des composants structurels d'éoliennes**, notamment en déchargeant, en stockant et en érigeant les sections de la base et de la tour, les pales, la nacelle et les transformateurs, en utilisant des élingues, du matériel d'arrimage ainsi que du matériel et des outils de levage, conformément aux dessins et aux devis, en vue de terminer l'installation.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0897.16 **Ériger des composants structurels de panneaux solaires**, notamment le châssis support, les actionneurs de suivi du soleil, les attaches et soudures connexes, en utilisant des élingues, du matériel d'arrimage ainsi que du matériel et des outils de levage, conformément aux dessins et aux devis, en vue de terminer l'installation.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0897.17 **Fabriquer le platelage de réservoirs et de contenants**, notamment des bacs, des trémies, des brise-lames, des fours, des fournaies, des chutes, des glissoires et des canalisations à l'aide d'outils et de matériel, conformément aux dessins et aux devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0897.18 **Ériger le platelage de réservoirs et de contenants**, notamment des bacs, des trémies, des brise-lames, des fours, des fournaies, des chutes, des glissoires et des canalisations à l'aide d'outils et de matériel, conformément aux dessins et aux devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0898.0 Arrimer Et Lever Du Matériel Et Des Composants

Objectif Général De Rendement

Installer des fixations, c'est-à-dire reconnaître des fixations, sélectionner des fixations, aligner des composants, préparer des surfaces, choisir des adhésifs chimiques, préparer des adhésifs chimiques, installer des fixations, mettre des fixations sous tension et inspecter des fixations.

Compétences

0898.01 Reconnaître les fixations conformément aux dessins, aux devis et aux normes A325, A490 et F1852 de l'*American Standards of Testing Materials (ASTM)*, afin d'obtenir les dimensions, la longueur et le type de fixation exigés.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

0898.02 Sélectionner des fixations conformément aux dessins, aux devis et aux normes A325, A490 et F1852 de l'*American Standards of Testing Materials (ASTM)*, afin d'obtenir les dimensions, la longueur et le type de fixation exigés.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0898.03 Aligner des composants en utilisant des outils et du matériel afin de pouvoir installer les fixations.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0898.04 Préparer des surfaces, notamment en perçant et en taraudant du béton, de l'acier et d'autres métaux non ferreux, conformément aux dessins et aux devis, en vue de recevoir les fixations.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0898.05 Choisir des adhésifs chimiques conformément aux recommandations du fabricant, afin de faciliter la résistance à la traction de la fixation.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0898.06 Préparer des adhésifs chimiques, conformément aux recommandations du fabricant, afin de faciliter la résistance à la traction de la fixation.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0898.07 Installer des fixations, à l'aide d'outils et de matériel, conformément aux dessins et aux devis, afin d'obtenir les tolérances requises.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0898.08 Mettre des fixations sous tension avec les outils et le matériel requis, en employant la méthode de serrage de l'écrou ou de serrage avec rondelle d'indication de la tension directe, en serrant des boulons à haute résistance avec contrôle de la tension ou en serrant avec une clé dynamométrique, conformément au manuel d'érection des structures d'acier et aux dessins et devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0898.09 Inspecter des fixations conformément aux dessins, aux indications du fabricant et au manuel d'érection des structures d'acier, en vue de s'assurer qu'elles ont été installées correctement.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0899.0 Fabriquer Et Installer Des Éléments Décoratifs En Matériaux Ferreux Et Non Ferreux

Objectif Général De Rendement

Fabriquer et installer des éléments décoratifs en matériaux ferreux et non ferreux, c'est-à-dire fabriquer et installer des escaliers, des rails, des plaques de bas de porte, des échelles, des plates-formes, des manchons et divers éléments métalliques, ajuster et installer des plaques et des grilles de plancher, installer des portes, des cadres, des accessoires et des composants, charger, décharger, stocker et installer des matériaux finis, finir des matériaux, installer des couvertures, du revêtement, des fascias et des composants reliés, installer des étagères et des rayonnages, installer des éléments métalliques et composites extrudés et expansés et installer des clôtures.

Compétences

0899.01 Fabriquer des escaliers, des rails, des plaques de bas de porte, des échelles, des plates-formes, des manchons et divers éléments métalliques avec des outils, du matériel et des fixations afin de répondre aux exigences des dessins et des devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0899.02 Installer des escaliers, des rails, des plaques de bas de porte, des échelles, des plates-formes, des manchons et divers éléments métalliques avec des outils, du matériel et des fixations afin de répondre aux exigences des dessins et des devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0899.03 Ajuster des plaques et des grilles de plancher, avec des outils, du matériel et des fixations, conformément aux dessins et aux devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0899.04 Installer des plaques et des grilles de plancher avec des outils, du matériel et des fixations afin de répondre aux exigences des dessins et des devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0899.05 Installer des portes, des cadres, des accessoires et des composants, notamment des portes basculantes, des portes en section, des rampes de mise à niveau pour quais, des portes pour du personnel, des portes tournantes et des portes pour détenus avec des outils, du matériel et des fixations, afin de répondre aux exigences des dessins et des devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0899.06 Charger, décharger, stocker et installer des matériaux finis sans endommager les surfaces afin de répondre aux exigences des dessins et des devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0899.07 Finir des matériaux en utilisant des produits chimiques, des outils, du matériel et des fixations afin de répondre aux exigences des dessins et des devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0899.08 Installer des couvertures, du revêtement, des fascia et des composants reliés en utilisant des outils, du matériel et des fixations afin de répondre aux exigences des dessins et des devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0899.09 Installer des étagères et des rayonnages en utilisant des outils, du matériel et des fixations, conformément aux dessins et aux devis, afin de terminer l'installation.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0899.10 Installer des éléments métalliques et composites extrudés et expansés en utilisant des outils, du matériel et des fixations afin de répondre aux exigences des dessins et des devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0899.11 Installer des clôtures, y compris des clôtures de sécurité ou ornementales, en utilisant des outils, du matériel et des fixations afin de répondre aux exigences des dessins et des devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0900.0 Installer, Déplacer Et Entretenir Des Machines Et De L'outillage

Objectif Général De Rendement

Installer, déplacer et entretenir des machines et de l'outillage, c'est-à-dire configurer et installer des ancrages, installer des ouvrages provisoires et des étais, assembler les éléments des machines, arrimer des machines, mettre en place des machines, transporter des machines, assembler et placer des machines, aligner et équilibrer des machines, régler des composants de machines, entretenir et dépanner des machines et démonter des machines.

Compétences

0900.01 Configurer et installer des ancrages conformément aux dessins et aux devis, pour recevoir les bases ou les machines et l'outillage.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

0900.02 Installer des ouvrages provisoires et des étais, notamment des tôles à plancher, des pièces de bois, des tapis, du grillage, des chandelles, des crics, des tours et des étais, en utilisant des outils, du matériel et des fixations afin de répondre aux exigences des dessins et des devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0900.03 Assembler les éléments des machines en utilisant des outils, du matériel et des fixations afin de répondre aux exigences des dessins et des devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0900.04 Arrimer des machines, notamment pour le déchargement d'un camion, d'une barge ou d'un train, en utilisant des outils, du matériel et des fixations, conformément aux dessins et aux devis, afin de les préparer à l'installation.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0900.05 Mettre en place des machines en utilisant des outils, du matériel et des fixations, conformément aux exigences des dessins et des devis, afin de les préparer à l'installation.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0900.06 **Transporter des machines**, chargement et déchargement compris, en utilisant des outils, du matériel et des fixations, conformément aux dessins et aux devis, afin de les préparer à l'installation.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0900.07 **Assembler et placer des machines**, y compris les transporter au point d'installation, en utilisant des outils, du matériel et des fixations ainsi que du matériel motorisé spécial comme un système de débardage, un système de levage hydraulique synchronisé, une grue à portique, un élévateur hydraulique ou une machine de pose de pont et les chariots élévateurs et grues mobiles requis, afin de répondre aux exigences des dessins et des devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0900.08 **Aligner et équilibrer des machines**, notamment les mécanismes d'entraînement, les surfaces d'emboîtement des étampeuses et les guides, en utilisant des appareils de mesure de précision et des outils, conformément aux indications du fabricant, afin d'obtenir les tolérances requises et un fonctionnement fiable et efficace.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0900.09 Régler des composants de machines, notamment les contrepoids, les compensateurs d'effort et le régime du cycle, en utilisant des outils et du matériel, conformément aux indications du fabricant, de manière à assurer le fonctionnement sécuritaire et efficace du matériel.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0900.10 Entretenir et dépanner des machines en utilisant des outils et du matériel, conformément aux indications d'entretien du fabricant et aux devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0900.11 Démonteur des machines en utilisant des outils et du matériel, conformément aux indications de verrouillage, d'étiquetage et de neutralisation de machine du fabricant, de manière à travailler de façon sécuritaire et efficace.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0901.0 Installer Et Fixer Des Murs-Rideaux Et Du Vitrage Suspendu

Objectif Général De Rendement

Installer et fixer des murs-rideaux et du vitrage suspendu, c'est-à-dire charger, décharger et stocker le matériel de murs-rideaux finis et de rideaux de verre, choisir et assembler du matériel d'arrimage, de levage et de mise en place, assembler des sections et des composants de murs-rideaux, mettre au niveau et aligner des murs-rideaux, des sections de rideau de verre et leurs composants, appliquer des adhésifs, des produits d'étanchéité, des joints d'étanchéité, des matériaux isolants, des pare-vapeur et des joints étanches à l'air, installer des vitres et des fenêtres isolées, installer des panneaux, installer des rideaux de verre, installer divers vitrages suspendus, installer des systèmes préfabriqués, inspecter des murs-rideaux, des rideaux de verre et divers vitrages suspendus et rénover des murs-rideaux, des rideaux de verre et divers vitrages suspendus.

Compétences

0901.01 Charger, décharger et stocker le matériel de murs-rideaux finis et de rideaux de verre conformément au manuel intitulé *Architectural and Ornamental Ironworking*, en vue de le préparer à l'installation.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0901.02 Choisir du matériel d'arrimage, de levage et de mise en place, notamment des ventouses pour le verre, des ventouses électriques, des élingues de nylon, du matériel d'arrimage et des palonniers, en utilisant des outils et du matériel, conformément au manuel intitulé *Architectural and Ornamental Ironworking*, afin d'installer des murs-rideaux et des rideaux de verre.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0901.03 Assembler du matériel d'arrimage, de levage et de mise en place, notamment des ventouses pour le verre, des ventouses électriques, des élingues de nylon, du matériel d'arrimage et des palonniers, en utilisant des outils et du matériel, conformément au manuel intitulé *Architectural and Ornamental Ironworking*, afin d'installer des murs-rideaux et des rideaux de verre.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

- 0901.04 Assembler des sections et des composants de murs-rideaux**, y compris la mise en place des ancrages et l'installation de cadres assemblés et d'ossature, en utilisant des outils, du matériel et des fixations, conformément au manuel intitulé *Architectural and Ornamental Ironworking*, de manière à respecter les exigences des dessins et des devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0901.05 Mettre au niveau et aligner des murs-rideaux, des sections de rideau de verre et leurs composants** en utilisant des cordeaux et des instruments de mesure de précision, conformément aux tolérances indiquées par le fabricant, afin d'obtenir un ajustement adéquat et de faire l'installation.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0901.06 Appliquer des adhésifs, des produits d'étanchéité, des joints d'étanchéité, des matériaux isolants, des pare-vapeur et des joints étanches à l'air** en utilisant des outils, du matériel et des fixations, conformément aux indications du fabricant, afin de procurer une étanchéité maximale au système.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0901.07 Installer des vitres et des fenêtres isolées à l'aide d'outils, de matériel et de fixations, conformément aux indications du fabricant, afin qu'elles soient étanches et bien ajustées.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0901.08 Installer des panneaux, y compris des panneaux en pierre, en métal, en matériaux composites et en verre, à l'aide d'outils, de matériel et de fixations, conformément aux indications du fabricant, afin qu'ils soient étanches et bien ajustés.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0901.09 Installer des rideaux de verre, y compris des portes tournantes, des lanterneaux, des puits de lumière pour atrium et des dômes, à l'aide d'outils, de matériel et de fixations, conformément aux indications du fabricant, afin qu'ils soient étanches et bien ajustés.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0901.10 Installer divers vitrages suspendus, y compris des escaliers de verre, des balustrades, des écrans anti-fumée, des cabines de douche, des comptoirs et des cloisons, à l'aide d'outils, de matériel et de fixations, conformément aux indications du fabricant, afin qu'ils soient étanches et bien ajustés.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0901.11 Installer des systèmes préfabriqués à l'aide d'outils, de matériel et de produits d'étanchéité pour fixer et aligner les éléments, conformément aux indications du fabricant, de manière à ce qu'ils soient étanches et bien ajustés.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0901.12 Inspecter des murs-rideaux, des rideaux de verre et divers vitrages suspendus une fois l'installation terminée afin de s'assurer qu'ils ne comportent aucun défaut d'alignement, d'étanchéité ou de finition.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0901.13 Rénover des murs-rideaux, des rideaux de verre et divers vitrages suspendus à l'aide d'outils, de matériel et de fixations afin d'entretenir l'ossature existante et de changer le verre des unités défectueuses ou de celles qui doivent être remplacées.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0902.0 Installer, Déplacer Et Entretenir Du Matériel De Manutention Et Du Matériel Robotisé

Objectif Général De Rendement

Installer, déplacer et entretenir du matériel de manutention, c'est-à-dire planifier l'installation de systèmes et de matériel de manutention, déterminer et choisir les composants, disposer des ancrages, fabriquer des supports, installer des supports, installer des systèmes et du matériel de manutention, assembler les composants, mettre au niveau et aligner des composants, fabriquer des barrières et des dispositifs de protection, installer des barrières et des dispositifs de protection, faire démarrer et dépanner des systèmes de manutention des matériaux, entretenir des systèmes de manutention des matériaux, mettre hors service des systèmes de manutention des matériaux et démonter du matériel de manutention des matériaux et des composants de robotique.

Compétences

0902.01 Planifier l'installation de systèmes et de matériel de manutention, notamment en déterminant la séquence, les besoins en matériel et en personnel, la préparation du chantier ainsi que la planification et l'utilisation de la robotique, de systèmes mécaniques automatisés, de convoyeurs de précision, de convoyeurs de matière en vrac, de moulins, de fours, de fournaies, de refroidisseurs, de chambres de filtration, de précipitateurs, de concasseurs, de triturateurs, de dispositifs de transport pneumatiques, de séchoirs, de déchiqueteurs, de trémies, d'élévateurs à godets, de distributeurs à palettes métalliques, de distributeurs vibrants, de séparateurs, de cyclones, de canalisations et de skips élévateurs, conformément au type, à l'utilisation et à l'application, afin de s'assurer que les tâches imparties sont accomplies de manière efficace et sécuritaire.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0902.02 Choisir des composants pour l'installation, conformément aux dessins et aux devis afin de les installer dans l'ordre, de manière efficace et sécuritaire.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0902.03 Disposer des ancrages, notamment des fixations de fermes, de solives retroussées et de sections d'entraînement ainsi que de l'acier d'enchevêtrement primaire, conformément aux dessins et aux devis, afin de recevoir les composants des systèmes de manutention de matériaux.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0902.04 Fabriquer des supports, notamment de l'acier d'enchevêtrement, des supports en acier et des composants apparentés, à l'aide d'outils, conformément aux dessins et aux devis, en vue d'installer des systèmes de manutention de matériaux.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0902.05 Installer des supports, notamment de l'acier d'enchevêtrement, des supports en acier et des composants apparentés, en utilisant du matériel de levage et d'arrimage, des outils et du matériel, conformément aux dessins et aux devis, en vue d'installer des systèmes de manutention de matériaux.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0902.06 Installer des systèmes et du matériel de manutention à l'aide d'outils et de matériel, de manière à respecter les exigences des dessins et des devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0902.07 Assembler des composants, notamment des dispositifs anti-emballement et anti-retour et des interrupteurs de fin de course, des barrières, des soupapes, des accessoires pneumatiques et hydrauliques, des raccords pneumatiques, des butées, des ergots de guidage et des dérouters, conformément au plan d'érection, de manière à être prêt pour réaliser une mise en place efficace et sécuritaire.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0902.08 Mettre au niveau et aligner des composants en utilisant des outils et des instruments de mesure de précision, conformément aux dessins et aux devis, de manière à obtenir les tolérances établies.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0902.09 Fabriquer des barrières et des dispositifs de protection, notamment des gardes de sécurité, des bollards et des butoirs, en utilisant des outils, du matériel et des accessoires, conformément à la LSST, afin de répondre aux exigences des dessins et des devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0902.10 Installer des barrières et des dispositifs de protection, notamment des gardes de sécurité, des bollards et des butoirs, en utilisant des outils, du matériel et des accessoires, conformément à la LSST, afin de prévenir les blessures à soi-même et aux autres.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0902.11 Faire démarrer et dépanner des systèmes de manutention des matériaux conformément aux dessins, aux devis, aux recommandations et à la garantie du fabricant, de manière à en corriger les défauts et régler, rectifier et tester les systèmes afin d'en obtenir un rendement opérationnel maximal.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0902.12 Entretenir des systèmes de manutention des matériaux en utilisant des outils et du matériel, conformément aux indications d'entretien du fabricant et aux devis.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0902.13 Mettre hors service des systèmes de manutention des matériaux en utilisant des outils et du matériel, conformément aux méthodes sécuritaires de travail et aux méthodes de verrouillage, d'étiquetage et de neutralisation de composants propres au chantier conformes à la LSST, de manière à travailler de façon sécuritaire et efficace.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0902.14 **Démonter du matériel de manutention des matériaux et des composants de robotique** à l'aide d'outils, conformément aux méthodes et aux indications du fabricant, afin de prévenir les blessures à soi-même et aux autres.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0903.0 Ériger Et Démontet Des Grues

Objectif Général De Rendement

Ériger et démonter des grues, c'est-à-dire évaluer les risques d'accident sur le chantier, choisir le type de grue, déterminer la position de la grue, préparer les bases de la grue, ériger la grue, démonter les éléments de la grue et préparer la grue pour le transport.

Compétences

0903.01 Évaluer les risques d'accident sur le chantier, notamment les lignes électriques aériennes, les services souterrains, les obstructions à la portée de la grue, la portée de la grue, le rayon de la grue, le tableau de charge, conformément au manuel des grues à l'intention du monteur de charpentes métalliques, afin de prévenir les blessures à soi-même et aux autres.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

0903.02 Choisir le type de grue conformément à la charge la plus lourde, à la portée de la grue, à la hauteur requise et à l'état du chantier, afin d'assurer la sécurité de tout le personnel affecté au levage.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0903.03 Déterminer la position de la grue selon le type de grue, sa capacité, sa portée, le poids maximum des charges, les limites dues aux intempéries, le poids des composants, le calcul de la hauteur libre et le choix de grue en vue du travail à effectuer, conformément au manuel des grues à l'intention du monteur de charpentes métalliques, de manière à travailler de façon sécuritaire et efficace.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0903.04 Préparer les bases de la grue en tenant compte du poids brut de la grue, de la composition de la base (sol, béton, acier) et des types de plate-forme, en choisissant des plates-formes comme des fondements, des bois d'arrimage et un grillage en poutres, en évaluant visuellement l'état du terrain et en installant les ouvrages provisoires, conformément au manuel des grues à l'intention du monteur de charpentes métalliques, de manière à ce que la grue soit stable et de niveau.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0903.05 Ériger des grues en suivant la méthode d'assemblage et d'érection du fabricant, de manière à effectuer des levages sécuritaires et efficaces.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

0903.06 **Démonter les éléments de la grue** en suivant les méthodes et la séquence et à l'aide de matériel et d'outils, conformément aux indications du fabricant, afin d'assurer sa propre sécurité et celle d'autrui.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0903.07 **Préparer la grue pour le transport** en utilisant les outils, le matériel et les fixations prescrits, en plaçant et en assujettissant les composants sur le plateau de transport, conformément aux indications du fabricant, afin d'assurer sa propre sécurité et celle d'autrui et d'éviter d'endommager la grue et ses composants.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Définitions

Apprenti(e)

- Une personne qui, en vertu d'un contrat d'apprentissage enregistré, reçoit ou doit recevoir une formation dans un métier qui est requise dans le cadre d'un programme d'apprentissage.
- Est titulaire d'un contrat d'apprentissage dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire;
- Est assujetti(e) aux ratios compagnon-qui ont été fixés par voie de règlement et/ou recommandés par l'industrie à l'égard de son métier;
- Reste apprenti(e) jusqu'à l'obtention de son certificat d'apprentissage.

LOPMS

Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)

Certificat d'apprentissage

Certificat délivré à une personne qui a démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

Certificat de qualification

Certificat délivré à une personne qui a terminé un apprentissage ou l'équivalent ET qui a réussi l'examen menant à l'obtention du certificat de qualification.

Compétence

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon uniforme et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément au registre.

Profil de l'analyse des compétences (tableau du PAC)

Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Compagnon (compagne)

Personne titulaire d'un certificat de qualification (dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire) et/ou personne exerçant en tant que compagnon (compagne) dans un métier à accréditation non obligatoire qui n'est pas titulaire d'un certificat de qualification et qui possède une expérience équivalente dans ce métier.

Compétence obligatoire

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Compétence facultative

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Certificat de qualification temporaire

- On délivre un certificat de qualification temporaire à une personne qui a obtenu un certificat d'apprentissage (dans les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) dans un programme assorti d'un examen menant au certificat de qualification, pour lequel la personne n'a pas encore passé l'examen en question.
- Le certificat de qualification temporaire a la durée prescrite ou, si aucune durée n'est prescrite, une durée d'un an.
- Dans le cas d'un métier à accréditation obligatoire, ce certificat temporaire permet à son titulaire de continuer à travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, pendant qu'il ou elle se prépare à passer l'examen de certification.
- Les titulaires d'un certificat de qualification temporaire sont assujettis aux ratios qui ont été fixés à l'égard de leur métier.

Ratios

Aux fins du programme d'apprentissage, le ratio est le nombre maximal de compagnons par rapport au nombre d'apprentis. Les ratios ont pour but d'assurer une supervision, une formation et une continuité du travail cohérentes.

Programme Sceau rouge

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge (aussi appelé Programme du Sceau rouge) a été établi il y a plus de 50 ans afin d'accroître la mobilité des travailleurs qualifiés entre les diverses régions du Canada et constitue une norme d'excellence dans l'industrie. En obtenant une note de 70 % ou plus à un examen interprovincial Sceau rouge, les participants à ce programme peuvent voir leurs certificats provinciaux ou territoriaux obtenir la mention Sceau rouge.

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge reconnaît leurs compétences et fait en sorte que leurs certificats soient reconnus partout au Canada sans qu'ils aient à passer d'autres examens. Il existe actuellement plus de 50 métiers désignés Sceau rouge. **Le Programme du Sceau rouge est considéré comme une norme d'excellence interprovinciale dans les métiers spécialisés.** Il est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux et diverses parties intéressées.

Validation

Signature du (de la) parrain (marraine) officiel(le) ou d'un signataire autorisé (p. ex., le (la) formateur(trice)), attestant qu'un(e) apprenti(e) a acquis une compétence.

Compétence

Aptitude ou tâche individuelle décrite dans le registre.

Ensembles de compétences

Groupe ou sélection de compétences individuelles décrites dans le registre.

Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la validation du (de la) parrain (marraine) officiel(le).

Parrain (marraine)

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Parrain officiel

Parrain (marraine) signataire du contrat d'apprentissage enregistré ou du contrat d'apprentissage. Pour pouvoir former des apprentis, le (la) parrain (marraine) doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

Formateur(trice)

Une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail. Pour un métier à accréditation obligatoire, un formateur qualifié est une personne qui détient un certificat de qualification. Dans un métier à accréditation non obligatoire, un formateur est une personne qui est soit titulaire d'un certificat de qualification, d'un certificat d'apprentissage ou d'un certificat équivalent.

Prêt(e) à passer l'examen?

Pour bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen final pour être accrédité(e) dans votre métier. La réussite de l'examen vous donne le droit de vous présenter comme compagnon (compagne) et de recevoir un certificat de qualification dans votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

1. les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
2. les examens Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen du Sceau rouge pour les métiers désignés Sceau rouge en Ontario. Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site www.sceau-rouge.ca

Guide de préparation à l'examen provincial [Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen

- Vous disposerez d'**un maximum de quatre heures pour effectuer l'examen.**
- Les mesures d'adaptation doivent être demandées et approuvées avant la programmation de votre examen.
- Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.
- Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.
- La note de passage est de 70 %.

Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen

La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de Métiers spécialisés Ontario : [Réservation d'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

N'oubliez pas ces trois principales étapes :

1. Confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario;
2. Communiquez avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario pour acquitter vos frais d'examen;
3. Communiquez avec votre bureau de service local afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen : ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario.

Directives pour consigner un changement de parrain

1. Consignez les renseignements sur votre premier parrain dans le Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1; il s'agit en fait du parrain qui a signé votre premier contrat de formation en apprentissage pour ce métier.
2. Si vous changez de parrain (marraine) avant de terminer ce programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local immédiatement pour mettre à jour le dossier de votre parrain (marraine).
3. Veuillez-vous assurer de consigner tous les renseignements concernant tout autre parrain officiel en rapport avec votre apprentissage au moyen des dossiers du (de la) parrain (marraine) fournis aux pages suivantes (s'il y a lieu).

Vous devez remplir un formulaire de modification du dossier du (de la) parrain (marraine) chaque fois que vous changez de parrain.

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales)

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Annexe A – Directives relatives à l’attestation de fin d’apprentissage

Une fois que l’apprenti(e) a terminé toute sa formation en classe ainsi que toutes les heures visées de formation en milieu de travail qu’exige le métier, et qu’il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre :

L’apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) remplissent l’attestation de fin d’apprentissage et la validation de l’ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) figurant aux pages suivantes.

1. Ils signent les formulaires et les soumettent à leur bureau de service local. Pour trouver le bureau le plus près, vérifiez les coordonnées à l’adresse ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario ou communiquez avec *Emploi Ontario* en appelant sans frais le 1-800-387-5656.
2. Pour tous les métiers : Toutes les compétences obligatoires (ou la combinaison indiquée dans les exigences d’achèvement du métier) du registre doivent être validées. Les heures recommandées constituent un objectif de référence. Si le (la) parrain (marraine) termine la formation de l’apprenti(e) avant d’atteindre le nombre d’heures de formation que recommande l’industrie, le personnel du Ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l’apprenti(e). Un exemple de demande serait une lettre du (de la) parrain (marraine) qui confirme que l’apprenti(e) a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l’enregistrement du premier contrat d’apprentissage et qu’il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l’attestation de fin d’apprentissage et la documentation pertinente à leur bureau de service local par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) ne doivent pas inclure leur registre; ceux qui remettent ce formulaire en personne à leur bureau de service local doivent apporter leur registre avec eux.

Le personnel du Ministère peut communiquer avec l’apprenti(e) ou encore le (la) parrain (marraine) pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l’attestation de fin d’apprentissage. Une fois l’attestation de fin d’apprentissage confirmée, le bureau de service local délivrera un certificat d’apprentissage à l’apprenti(e).

Métiers spécialisés Ontario recevra une notification de la fin de l’apprentissage.

- Si l’apprenti(e) a terminé un programme relatif à un **métier à accréditation obligatoire**, Métiers spécialisés Ontario inscrira automatiquement l’apprenti(e) pour un certificat de qualification temporaire afin qu’il ou qu’elle puisse continuer d’exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l’examen de certification.
- Si un(e) apprenti(e) termine son apprentissage dans un **métier à accréditation non obligatoire** et qu’il existe un examen menant à l’obtention d’un certificat de qualification, il ou elle doit réussir l’examen pour recevoir un certificat de qualification de Métiers spécialisés Ontario.

Pour obtenir la permission de fixer la date et l’heure de l’examen après la confirmation de l’apprentissage, vous devez tout d’abord communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028 pour acquitter les frais de l’examen de certification. Après avoir payé vos frais d’examen auprès de Métiers spécialisés Ontario, réservez votre place en communiquant avec votre bureau de service local d’Emploi Ontario.

Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage

Veillez remplir les deux côtés de ce formulaire, y compris la validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) (consulter le verso de ce formulaire). Une fois les deux côtés remplis, soumettez le formulaire à votre bureau de service local (vous obtiendrez les coordonnées à l'adresse ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario ou en appelant Emploi Ontario au 1-800-387-5656).

Renseignements sur l'apprenti(e)	
Nom (en lettres moulées)	
N° d'identification du client délivré par le Ministère	
Numéro(s) de téléphone	

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom légal	
Adresse	
Numéro(s) de téléphone	
Signataire autorisé du (de la) parrain (marraine) (<i>nom en lettres moulées</i>)	
Adresse courriel	

Renseignements sur le programme	
Nom du métier	
Nombre d'heures requis conformément au contrat d'apprentissage (<i>pour les métiers fondés sur des heures de formation seulement</i>)	
Heures de formation? (<i>documentation jointe</i>)	Oui () Non () Sans objet ()
Formation en classe terminée ou exemptée?	Oui () Non () Sans objet ()

Je confirme par la présente que les renseignements fournis des deux côtés de cette attestation sont véridiques et exacts.

X _____ **X** _____
Signature (apprenti(e)) Date Signature du signataire autorisé du parrain Date

Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Vous trouverez les numéros et les titres des ensembles de compétences dans la table des matières du registre. En validant chacun des ensembles de compétences présentés dans le tableau ci-dessous, vous confirmez de façon définitive, à titre de parrain (marraine) de l'apprenti(e), qu'il ou elle a démontré sa compétence relativement à toutes les compétences obligatoires que prévoit l'ensemble.

N° de l'ensemble de compétences	Titre de l'ensemble de compétences	Signature du signataire autorisé
0891.0	Se protéger et protéger les autres	
0892.0	Planifier et préparer le travail	
0893.0	Utiliser et entretenir des outils à main et des outils motorisés	
0894.0	Utiliser et entretenir du matériel de soudage oxygaz	
0895.0	Souder des matériaux ferreux et non ferreux	
0896.0	Arrimer et lever du matériel et des composants	
0897.0	Ériger des éléments de structure	
0898.0	Installer des fixations	
0899.0	Fabriquer et installer des éléments décoratifs en matériaux ferreux et non ferreux	
0900.0	Installer, déplacer et entretenir des machines et de l'outillage	
0901.0	Installer et fixer des murs-rideaux et du vitrage suspendu	
0902.0	Installer, déplacer et entretenir du matériel de manutention et du matériel robotisé	
0903.0	Ériger et démonter des grues	

Réservé à l'usage du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences :

Vérification que le (la) parrain (marraine) est le parrain officiel le plus récent : Oui () Non ()

Documentation d'appui pour les heures effectuées jointe : Oui () Non ()

Achèvement de la formation en classe vérifié : Oui () Non ()

Nom de l'employé(e) _____ Signature _____

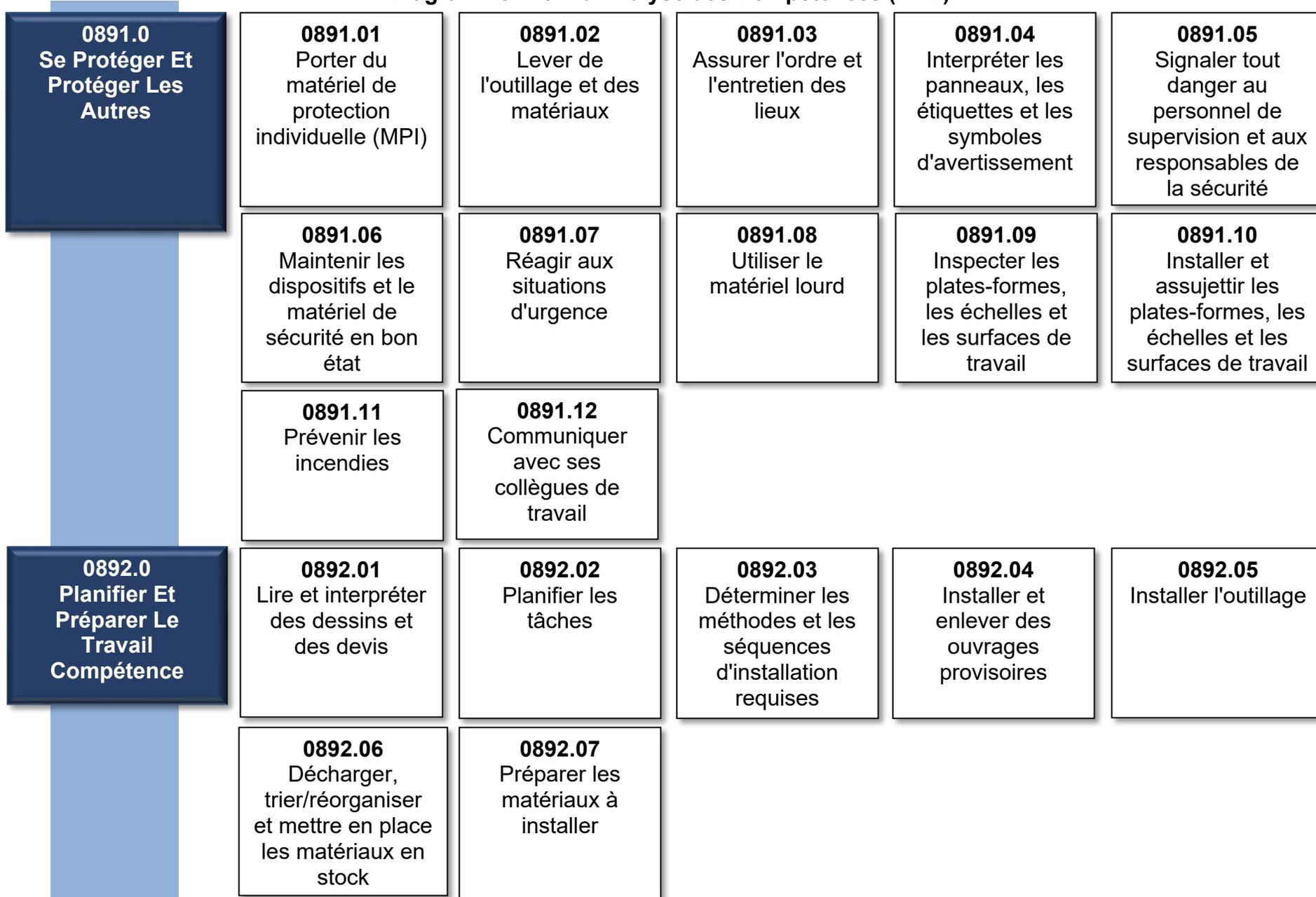
Date _____

Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario

Pour la liste des bureaux actuels, rendez-vous au :
ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario

Emplacement	Adresse	Emplacement	Adresse
Barrie 705-737-1431	55, prom. Cedar Pointe, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7	Marathon 807-346-1550	52, chemin Peninsula, bureau 103, Marathon (Ontario) P0T 2E0
Belleville 613-968-5558 1-800-953-6885	199, rue Front Nord, Belleville (Ontario) K8P 3B5	Markham 905-513-2695	140, promenade Allstate, bureau 505, Markham (Ontario) L3R 5Y8
Brantford 519-756-5197	505, chemin Park Nord, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8	North Bay 705-495-8515 1-800-236-0744	200, 1 ^{re} avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9
Chatham 519-354-2766 1-800-214-8284	870, rue Richmond Ouest, 1 ^{er} étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5	Ottawa 613-731-7100 1-877-221-1220	Preston Square, 347, rue Preston, bureau 310 Ottawa (Ontario) K1S 3H8
Cornwall 613-938-9702 1-877-668-6604	132, 2 ^e rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4	Owen Sound 519-376-5790 1-800-838-9468	1450, 1 ^{re} avenue Ouest, bureau 100, Owen Sound (Ontario) N4K 6W2
Dryden 807-456-2665 1-800-734-9572	Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9	Peel 905-279-7333 1-800-736-5520	The Emerald Centre, 10, prom. Kingsbridge Garden, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6
Durham 905-433-0595 1-800-461-4608	78, rue Richmond Ouest, Oshawa (Ontario) L1G 1E1	Pembroke 613-735-3911 1-800-807-0227	615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7
Elliot Lake 1-800-236-8817	50, prom. Hillside Nord, Elliot Lake (Ontario) P5A 1X4	Peterborough 705-745-1918 1-877-433-6555	901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5
Fort Frances 807-274-8634	922, rue Scott, 2 ^e étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4	Sarnia 519-542-7705 1-800-363-8453	162 Lochiel street, Suite 101, Sarnia (Ontario) N7T 7W5
Geraldton 807-854-1966	208, av. Beamish Ouest Geraldton (Ontario) P0T 1M0	Sault Ste. Marie 705-945-6815 1-800-236-8817	477, rue Queen Est, 4 ^e étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5
Halton 905-842-5105 1-844-901-5105	700, promenade Dorval, bureau 201, Oakville (Ontario) L6K 3V3	St. Catharines 905-704-2991 1-800-263-4475	Garden City Tower, 301, rue St Paul Est, 10 ^e étage, St Catharines (Ontario) L2R 7R4
Hamilton 905-521-7764 1-800-668-4479	Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8 ^e étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7	Sudbury 705-564-3030 1-800-603-5999	159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5
Kapuskasing 705-465-5785 705-235-1950	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 122, chemin Government Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8	Thunder Bay 807-346-1550 1-800-439-5493	189, chemin Red River, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2
Kenora 807-468-2879 1-800-734-9572	227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4	Timmins 705-235-1950 1-877-275-5139	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
Kingston 613-548-1151 1-866-973-4043	Alliance Business Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9	Toronto-Centre 416-927-7366 1-800-387-5656	2, av. St. Clair Ouest, 11 ^e étage, Toronto (Ontario) M4A 1L5
Kitchener 519-653-5758 1-866-877-0099	4275, rue King Est, Kitchener (Ontario) N2P 2E9	Toronto-Sud 416-326-5800	625, rue Church, 1 ^{er} étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5
London 519-675-7788 1-800-265-1050	1200, chemin commissioners Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3	Windsor 519-973-1441	Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2 ^e étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8

Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC)



0893.0
Utiliser Et
Entretien Des
Outils À Main Et
Des Outils
Motorisés

0893.01
Reconnaître les
outils à main
Petite boîte

0893.02
Choisir les outils
à main

0893.03
Utiliser les outils
à main

0893.04
Entretien les
outils à main

0893.05
Reconnaître les
outils motorisés

0893.06
Choisir les outils
motorisés

0893.07
Utiliser les outils
motorisés

0893.08
Entretien les
outils motorisés

0893.09
Reconnaître les
outils à charge
explosive et leurs
accessoires

0893.10
Choisir les outils
à charge
explosive et leurs
accessoires

0893.11
Utiliser les outils
à charge
explosive et leurs
accessoires

0893.12
Entretien les
outils à charge
explosive et leurs
accessoires

0893.13
Reconnaître les
outils
d'alignement, de
mise au niveau
et de mesure

0893.14
Choisir les outils
d'alignement, de
mise au niveau
et de mesure

0893.15
Utiliser les outils
d'alignement, de
mise au niveau
et de mesure

0893.16
Entretien les
outils
d'alignement, de
mise au niveau
et de mesure

0894.0 Utiliser Et Entretien Du Matériel De Soudage Oxygaz	0894.01 Sélectionner le matériel de soudage oxygaz Petite boîte	0894.02 Préparer le matériel de soudage oxygaz et en faire l'essai	0894.03 Régler le matériel de soudage oxygaz	0894.04 Réaliser des coupes précises	0894.05 Préchauffer des matériaux
	0894.06 Post-chauffer des matériaux	0894.07 Cintrer des matériaux	0894.08 Donner de l'expansion à des matériaux	0894.09 Nettoyer des matériaux	0894.10 Faire l'entretien du matériel de coupage oxygaz et l'entreposer
0895.0 Souder Des Matériaux Ferreux Et Non Ferreux	0895.01 Connaître les méthodes de soudage	0895.02 Choisir les méthodes de soudage	0895.03 Préparer le matériel oxygaz	0895.04 Utiliser le matériel oxygaz	0895.05 Préparer le matériel de soudage à l'arc manuel
	0895.06 Utiliser le matériel de soudage à l'arc manuel	0895.07 Préparer le matériel de soudage à l'arc semi- automatique	0895.08 Utiliser le matériel de soudage à l'arc semi- automatique	0895.09 Préparer le matériel de soudage à l'arc automatique	0895.10 Utiliser le matériel de soudage à l'arc automatique

Profil de l'analyse des compétences : Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales) 420A (Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

0895.0 Souder Des Matériaux Ferreux Et Non Ferreux (Cont)	0895.11 Préparer le matériel de coupe et de gougeage à l'arc et à l'air	0895.12 Utiliser le matériel de coupe et de gougeage à l'arc et à l'air	0895.13 Ajuster, souder par points et étayer des matériaux		
0896.0 Arrimer Et Lever Du Matériel Et Des Composants	0896.01 Planifier les opérations de levage	0896.02 Choisir des élingues,	0896.03 Assembler des élingues,	0896.04 Inspecter et entretenir les élingues	0896.05 Choisir du matériel d'arrimage
	0896.06 Assembler du matériel d'arrimage	0896.07 Inspecter et entretenir le matériel d'arrimage	0896.08 Choisir du matériel de levage	0896.09 Assembler du matériel de levage	0896.10 Inspecter et entretenir le matériel de levage
	0896.11 Enfiler des câbles dans des moufles	0896.12 Confectionner des nœuds, des clés et des ajuts	0896.13 Épisser un câble textile	0896.14 Établir des communications manuelles, vocales et radio avec ses collègues de travail et les conducteurs de machines	

0897.0
Ériger Des
Éléments De
Structure

0897.01
Établir des
marques de
référence

0897.02
Préparer et
régler les
instruments de
mesure du
niveau

0897.03
Vérifier les
boulons
d'ancrage et les
pièces
encastrées

0897.04
Préparer des
cales et des
plaques de base

0897.05
Ériger des
éléments de
façon temporaire
dans l'ordre

0897.06
Mettre la
structure
d'aplomb et
l'aligner

0897.07
Ériger divers
éléments
métalliques

0897.08
Assujettir divers
éléments
métalliques

0897.09
Corriger les
défauts des
éléments
métalliques
structuraux et
autres

0897.10
Poser des mains
courantes, des
planchers et des
filets de sécurité
temporaires

0897.11
Soulever le
platelage

0897.12
Ajuster le
platelage

0897.13
Assujettir le
platelage

0897.14
Ériger des
édifices de métal
préfabriqué

0897.15
Ériger des
composants
structuraux
d'éoliennes

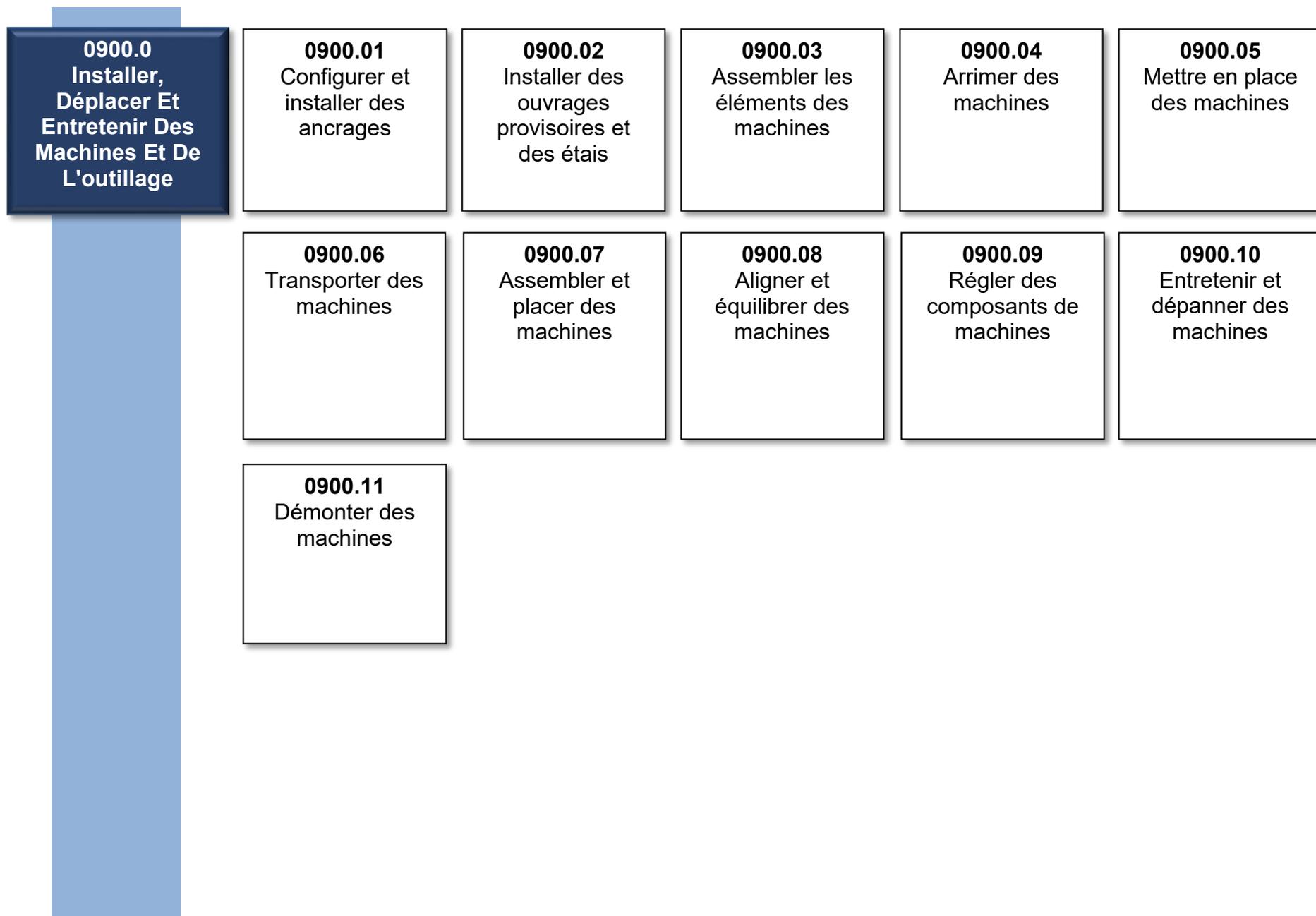
0897.16
Ériger des
composants
structuraux de
panneaux
solaires

0897.17
Fabriquer le
platelage de
réservoirs et de
contenants

0897.18
Ériger le
platelage de
réservoirs et de
contenants

Profil de l'analyse des compétences : Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales) 420A (Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

0898.0 Arrimer Et Lever Du Matériel Et Des Composants	0898.01 Reconnaître les fixations	0898.02 Sélectionner des fixations	0898.03 Aligner des composants	0898.04 Préparer des surfaces	0898.05 Choisir des adhésifs chimiques
	0898.06 Préparer des adhésifs chimiques	0898.07 Installer des fixations	0898.08 Mettre des fixations sous tension	0898.09 Inspecter des fixations	
0899.0 Fabriquer Et Installer Des Éléments Décoratifs En Matériaux Ferreux Et Non Ferreux	0899.01 Fabriquer des escaliers, des rails, des plaques de bas de porte, des échelles, des plates-formes, des manchons et divers éléments métalliques	0899.02 Installer des escaliers, des rails, des plaques de bas de porte, des échelles, des plates-formes, des manchons et divers éléments métalliques	0899.03 Ajuster des plaques et des grilles de plancher	0899.04 Installer des plaques et des grilles de plancher	0899.05 Installer des portes, des cadres, des accessoires et des composants
	0899.06 Charger, décharger, stocker et installer des matériaux finis	0899.07 Finir des matériaux	0899.08 Installer des couvertures, du revêtement, des fascia et des composants reliés	0899.09 Installer des étagères et des rayonnages	0899.10 Installer des éléments métalliques et composites extrudés et expansés
	0899.11 Installer des clôtures				



0901.0 Installer Et Fixer Des Murs- Rideaux Et Du Vitrage Suspendu	0901.01 Charger, décharger et stocker le matériel de murs-rideaux finis et de rideaux de verre	0901.02 Choisir du matériel d'arrimage, de levage et de mise en place	0901.03 Assembler du matériel d'arrimage, de levage et de mise en place	0901.04 Assembler des sections et des composants de murs-rideaux	0901.05 Mettre au niveau et aligner des murs-rideaux, des sections de rideau de verre et leurs composants
	0901.06 Appliquer des adhésifs, des produits d'étanchéité, des joints d'étanchéité, des matériaux isolants, des pare-vapeur et des joints étanches à l'air	0901.07 Installer des vitres et des fenêtres isolées	0901.08 Installer des panneaux	0901.09 Installer des rideaux de verre	0901.10 Installer divers vitrages suspendus
	0901.11 Installer des systèmes préfabriqués	0901.12 Inspecter des murs-rideaux, des rideaux de verre et divers vitrages suspendus	0901.12 Rénover des murs-rideaux, des rideaux de verre et divers vitrages suspendus		

Profil de l'analyse des compétences : Monteur de charpentes métalliques (structurales et ornementales) 420A (Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

0902.0 Installer, Déplacer Et Entretien Du Matériel De Manutention Et Du Matériel Robotisé	0902.01 Planifier l'installation de systèmes et de matériel de manutention	0902.02 Choisir des composants pour l'installation	0902.03 Disposer des ancrages	0902.04 Fabriquer des supports	0902.05 Installer des supports
	0902.06 Installer des systèmes et du matériel de manutention	0902.07 Assembler des composants	0902.08 Mettre au niveau et aligner des composants	0902.09 Fabriquer des barrières et des dispositifs de protection	0902.10 Installer des barrières et des dispositifs de protection
	0902.11 Faire démarrer et dépanner des systèmes de manutention des matériaux	0902.12 Entretien des systèmes de manutention des matériaux	0902.13 Mettre hors service des systèmes de manutention des matériaux	0902.14 Démonteur du matériel de manutention des matériaux et des composants de robotique	
0903.0 Ériger Et Démonteur Des Grues	0903.01 Évaluer les risques d'accident sur le chantier	0903.02 Choisir le type de grue	0903.03 Déterminer la position de la grue	0903.04 Préparer les bases de la grue	0903.05 Ériger des grues
	0903.06 Démonteur les éléments de la grue	0903.07 Préparer la grue pour le transport			

Achèvement du programme d'apprentissage

Si votre parrain (marraine) affirme que vous avez acquis les compétences exigées, que vous avez effectué les heures de travail requises et que vous avez terminé tous les niveaux de formation en classe établis pour votre métier :

- ✓ Suivez les instructions fournies dans l'attestation de fin d'apprentissage (Annexe A) du registre.
- ✓ Répondez à toutes les questions du personnel du MTIFDC, et fournissez-lui toute documentation supplémentaire requise.
- ✓ Une fois la fin de l'apprentissage confirmée, le MTIFDC vous délivrera un certificat d'apprentissage et en informera Métiers spécialisés Ontario.

Après votre apprentissage

Si vous exercez un métier pour lequel il existe un examen de certification, Métiers spécialisés Ontario recevra un avis de fin d'apprentissage.

Pour les métiers à accréditation obligatoire, vous recevrez un certificat de qualification temporaire qui vous permettra de travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, jusqu'à ce que vous réussissiez votre examen.

Pour un métier à accréditation non obligatoire, une fois que vous aurez réussi votre examen, vous recevrez un certificat de qualification pour votre métier.

Comment vous préparer pour votre examen

- **Pour acquitter les frais liés à un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, veuillez communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au : 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028**
- **Pour réserver une place pour votre examen :** Après avoir acquitté les frais, communiquez avec votre bureau de service local pour fixer la date et l'heure de votre examen.
- **Téléchargez le guide de préparation à l'examen de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse :**
[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#) et/ou consultez le **guide de préparation à l'examen pour les métiers désignés Sceau rouge :**
sceau-rouge.ca



Métiers spécialisés Ontario



Monteur/monteuse de charpentes en acier (structural/ornemental)